Croyez-moi: trois ouvriers font plus que dix quand Dieu y met la main; et il la met chaque fois qu'il nous ôte les moyens humains et qu'il nous appelle à faire des choses au-dessus de nos forces.
SAINT VINCENT DE PAUL.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Evitez tout ce que vous ne pourriez pas dire et faire devant témoins; c'est la grande règle, et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquillité.
—LACORDAIRE.

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — Directeur: Rodolphe LAPLANTE — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. II. — EDMONTON, ALBERTA, LE 13 MARS 1930 — No. 18.

Sur une réunion de commissaires catholiques

M. Raymond Denis, l'inlassable chef du groupe franco-catholique de la Saskatchewan, publie un important article dans le "Patriote". Il lance ni plus ni moins qu'un appel à toutes les forces catholiques de la Saskatchewan. Le lecteur remarquera que nous avons bien écrit "forces catholiques" et non forces françaises et partant catholiques. Cela est pour la simple raison, comme dit M. Denis, que:

"Les amendements que l'on apporte à la loi scolaire, en interdisant les emblèmes religieux et le port de l'habit religieux dans les écoles publiques, atteignent directement et intentionnellement les catholiques".

Si dans le passé et en 1918 en particulier, divers catholiques ne croyaient pas devoir défendre les Canadiens-français parce que, prétendaient-ils, il n'était question que de langue, ceux-là voient aujourd'hui que nos compatriotes menaient une lutte qui a servi à TOUS les catholiques, indépendamment de leur langue maternelle. Anderson, le premier ministre de la Saskatchewan, s'est maintes fois défendu de vouloir léser les intérêts des gens de langue française; il a ajouté, en plusieurs communiqués aux journaux, qu'il voulait tout simplement dégager les écoles publiques de toute ingérence confessionnelle. Il n'a pas expliqué qu'il avait donné une interprétation nouvelle à la loi régissant l'enseignement religieux et, qu'à l'avenir, cet enseignement ne devrait pas être donné dans une autre langue que l'anglais. Pour un homme qui ne vise pas la langue! Passons.

Revenons à la réunion prochaine des commissaires représentant tout l'élément catholique de la province: français, allemand, irlandais. Cette convention se tiendra les 26 et 27 mars. Les Français et les Allemands, de par leur situation géographique, sont tout particulièrementt visés, mais il est bon de noter en passant que toutes les forces catholiques affichent leur solidarité pour le triomphe d'un principe cher à tous: l'autonomie au sein de la localité où les catholiques constituent la majorité.

Nos lecteurs ont dû prendre connaissance du texte de loi qui a été voté en deuxième lecture et qui sera vraisemblablement adopté en troisième lecture, au retour de la délégation ministérielle de la Saskatchewan qui arrive d'Ottawa, où elle est allée reprendre les négociations sur le retour de ses ressources naturelles, rompues l'automne dernier à cause des bourdes et des maladresses du sire Anderson. Nous publions ce texte ailleurs dans notre journal.

Dans l'article de M. Denis qui nous inspire, il dit bien que le but de la convention est:

"D'étudier notre attitude, vis-à-vis l'interprétation du département de l'Education en ce qui concerne la langue à employer durant la demi-heure d'enseignement religieux, comme nous aurons également à trouver un moyen pour nous procurer les instituteurs et institutrices qui vont nous manquer par suite de la supression des diplômes avec Québec. Nous devons aussi nous préparer à l'enquête sur nos écoles qu'annonce le gouvernement, enquête qui nous parait dangereuse à cause de l'esprit qui va la guider. Et, enfin, nous aurons à étudier la situation qui nous sera faite par le vote des amendements à l'Acte scolaire'.'

Le chef de la minorité française de la province voisine ne commente pas le texte de la nouvelle loi concernant le port de l'habit religieux et les emblèmes religieux, mais il exprime la crainte, que beaucoup partagent, que les petites vexations seront les plus dangereuses. Ne dit-il pas que la suppression de l'échange des diplômes avec le Québec est un fait imminent? Puis cette enquête qui sera tenue prochainement est de nature à inquiéter. Comment! la langue n'est pas visée mais, que dire du motif qui incite à condamner le précédent posé par ses prédécesseurs immédiats relativement à ce privilège qu'avaient les commissions scolaires de faire venir des instituteurs qualifiés de la province de Québec? N'est-ce pas aussi la langue que l'on vise par ce nouveau coup?

Le malheur, c'est que les droits de la minorité française de la province voisine étaient bien aléaloires et à la merci de l'interprétation du gouvernement. Si les chefs du gouvernement sont sympathiques ou indifférents envers la minorité, la loi suit son cours sans attenter aux droits imprescriptibles de la minorité, mais si, comme c'est le cas actuellement, les dirigeants sont haineux et sectaires farouches, nous subissons des atteintes à nos droits.

Extirpons la partisannerie de cette question et remontons aux causes en dehors de la politique immédiate des gouvernants. Ce n'est pas là, une caractéristique d'une politique "bleue", comme d'aucuns ne manqueront pas de le clamer; c'est plutôt la conséquence inéluctable des erreurs des gouvernants fédéraux de 1901 et de 1905.

Libéraux et conservateurs ont eu leur part de responsabilités envers la minorité. N'accusons pas les uns pour exonérer les autres. Plus indulgents à certains moments, plus tolérants à d'autres, les tenants de tel ou tel parti n'ont jamais pris en mains la cause de la minorité lésée et eussent-ils voulu le faire, qu'une vague de fanatisme les aurait balayés. C'est pénible, mais c'est la vérité.

Sous Gardiner, les nôtres jouirent de certains privilèges, d'une interprétation généralement favorable de la loi, mais les injustices inhérentes à la loi de 1905, ratifiant les ordonnances de 1901, subsistèrent. On n'alla jamais plus loin que la tolérance et c'est ainsi qu'un caméléon comme Anderson, qui a pris le pouvoir en faisant appel aux passions, peut affirmer qu'il ne fait qu'interpréter les lois existantes. N'est-ce pas vrai? Il les interprète, dans un esprit étroit et fanatique, alors que ses prédécesseurs faisaient éclater la formule pour n'appliquer que l'esprit de la loi.

On voit, une fois de plus, ce que nous coûtent des lois mal faites, des situations jamais précisées, des griefs jamais redressés de façon courageuse. N'insistons pas davantage sur la situation actuelle. Rappelons-nous ce qu'il est advenu de Norris, le chef libéral du Manitoba, à la suite des exactions dont il se rendit coupable envers les nôtres. Sa carrière politique est close, à cause de la réprobation dont l'opinion publique l'a entouré. Anderson subira le même sort, mais que de mal dont il peût se rendre coupable d'ici sa défaite par le peuple, que de lois iniques il peut introduire dans la législation de sa province, qui ne seront probablement jamais amendées lors du retour au pouvoir d'un autre groupe. Le mal que l'on peut faire aux nôtres n'est cependant pas aussi grand qu'on le craint. Les nôtres sont unis. Ils suivront leurs chefs. Ils résisteront aux mesures injustes dont ils sont victimes. Ils feront la résistance comme les Franco-Ontariens l'on faite pendant si longtemps, pour en obtenir la victoire finale.

Les Franco-canadiens de la Saskatchewan traversent une heure grave, mais qu'ils se souviennent que c'est dans le creuset de l'épreuve, de la persécution que se retrempent les races courageuses. C'est Rameau de Saint-Père, souvent cité, qui disait que: "l'on ne détruit jamais les races quand elles veulent vivre". Or la race française en Saskatchewan veut vivre et vivra. Qu'elle continue de suivre ses chefs religieux et laïques, qu'elle ne cesse pas cette heureuse collaboration avec les autres éléments catholiques, et, si la loi n'est pas changée à leur bénéfice, son interprétation redeviendra de nouveau large, généreuse, inspirée, de plus de justice.

Des chefs politiques de second ordre ne répugnent pas à recourir à l'appel aux préjugés, mais une fois en place, on rémise bien vite les outrances qui ont porté le parti au pouvoir pour ne songer qu'à asseoir solidement le gouvernement que l'on dirige. Sera-ce le cas de l'actuel gouvernement sectaire de la Saskatchewan? Nous le croyons. Que les forces catholiques continuent d'être unies. Que les nôtres ne cessent de réclamer leurs droits et nous sommes convaincus que, si le gouvernement ne va pas jusqu'à reculer avec son texte de loi, on songera sous les pressions qui seront faites, à accorder plus de latitude à nos compatriotes et à nos coreligionnaires.

Que nos compatriotes de la Saskatchewan reçoivent par la voix de notre journal nos voeux de succès à l'occasion de leur convention, qu'ils sentent qu'ils ont pour eux le droit et la justice et quand on a pour soi de tel principes, on ne peut mourir ni être broyés sous la meule législative. Courage donc et succès à nos frères de la Saskatchewan.

Rodolphe LAPLANTE.

BRIÈVETÉS

LE PROCHAIN ROI DU BLE

Dans un récent numéro, nous mettions nos lecteurs au courant de l'exposition internationale du grain qui se tiendra à Régina en 1932. Le roi du blé, cette année-là, sera-t-il un Canadien-français?

On a fait grand tapage et tapage justifié, ces jours derniers, autour de nos successifs rois du blé. Quelqu'un proposait en Chambre d'offrir en récompense à l'un ou l'autre de ces champions dans la culture du blé, un poste important. Opinion discutable dans son application, mais qui dénote l'ambition qu'ont les Anglo-saxons de conserver ce titre à notre province, avec les avantages qui en découlent. L'obtention du titre de roi du blé attire sur notre province et sur certaines régions en particulier une publicité de bon aloi.

Pourquoi un compatriote ne serait-il pas le détenteur de ce trophée en 1932, lors de la grande exposition mondiale? Ce serait là un honneur pour notre province qui rejaillirait sur la nationalité du candidat victorieux et sur le district qu'il habite.

* * *

L'OUEST ET LE TARIF

La "Southern Alberta Sheep Breeders Ltd." de Lethbridge a soumis, le 6 janvier, une requête à la "Commission du Tarif" à Ottawa, réclamant l'imposition de droits sur les filés de laine qui existent en 1928. Cette association dit que la requête soumise à Ottawa représente plus de huit cents éleveurs de moutons. propriétaires de plus de 20,000 brebis.

On s'alarme surtout de la diminution sensible dans l'achat de laines canadiennes, à cause de l'augmentation précitée de filés de laine qui entrent en franchise depuis 1928. C'est là une industrie canadienne qui se plaint, qui souffre d'un tarif inadéquat. Le fait n'est pas nouveau, mais ce qui est curieux, c'est que l'organisation qui réclame est de l'ouest canadien.

Jusqu'ici la "Commission du Tarif" n'a presque entendu que des témoins libre-échangistes venant de l'Ouest.

Cette demande de protection est un signe de l'évolution économique de notre pays. L'Ouest en s'industrialisant, deviendra moins intransigeant dans son libre-échangisme et le Canada verra poindre le jour où ses diverses parties constituantes seront moins farouches et extrémistes dans leurs réclamations.

Il faut qu'il en soit ainsi; autrement, la Confédération s'écroulera. L'Est ne doit pas être exclusivement protectionniste et l'Ouest totalement libre-échangiste. Ce dont notre jeune pays a besoin, c'est d'un tarif modéré qui n'opprime pas le consommateur au bénéfice des industriels, mais rempli de sollicitude pour les manufacturiers transformant un produit canadien en produit ouvré. Alors, mais alors seulement, selon nous, cesseront ces luttes outrées pour le libre-échange absolu, impossible en notre pays qui désire s'industrialiser modérément et le protectionnisme exagéré qui n'est souvent que prétexte à enrichir quelques industriels.

Alors, l'Ouest et l'Est se **rencontreront** pour continuer un Canada effectivement uni.

* * *

AUTRE RECLAMATION

Le même groupement désire que le gouvernement canadien résilie la clause du traité que le Canada a signé avec la Nouvelle-Zélande, permettant l'entrée de viandes de mouton à un tarif réduit.

Il n'y a pas si longtemps que le représentant du "National Dairy Council of Agriculture" disait devant la "Commission du Tarif" que les cultivateurs de l'Ouest "sell their products on the open market of the world". Il concluait de là que la protection était inutile à tous. Aujourd'hui on demande moins l'application du principe du libre-échange absolu sur cette base dangereuse, car on sait que nous devons aussi vendre notre blé sur le marché mondial et que souvent hélas nous en subissons les perturbations.

Si le blé étranger menace de saboter le cours des prix, peut-on s'étonner que les cultivateurs de l'Ouest, modifient graduellement leurs vues en matières tarifaires, sans aller cependant au protectionnisme outrancier? Nous le répétons: l'Ouest évolue en matières tarifaires. Ni libre-échangiste radical, ni protectionniste exploiteur: tel sera le point de vue de la population de demain.

R. L.

Le voyage de MacDonald n'a pas coûté trop cher

Londres.—M. Arthur Henderson, ministre des Affaires étrangères, a annoncé à la Chambre des Communes que le coût du voyage du premier ministre MacDonald aux Etats-Unis et au Canada l'automne dernier s'élèverait à 1600 livres sterling, soit $8000. Quand tous les comptes seront réglés, il se pourrait bien que ce chiffre baisse. Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements de la part des travaillistes qui ont crié: "Pas cher! pas cher!"

Ne pas oublier que Ramsay MacDonald est Ecossais! . . .

"LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE"

"Le Courrier de St-Hyacinthe" que dirige avec talent M. Harry Bernard, l'un de nos jeunes littérateurs en Canada, vient d'entrer dans sa 78ème année.

Nos meilleurs voeux à ce bon journal, l'un des plus anciens hebdomadaires français au Canada.

L'actualité sous la loupe

LA TERREUR ROUGE

C'est loin la Rusie, pense-t-on, et ce qui s'y passe de subversif ne nous chaut guère.

Cependant quelques événements récents prouveront au lecteur que les prosélytes du communisme ne confinent pas leurs activités à la zone "rouge" de leur pays d'origine, c'est-à-dire à la Russie soviétique, mais que leur zèle se poursuit dans toutes les parties du monde. Profitant de l'émigration des Russes qui s'est faite aux Etats-Unis et en Canada, les propagandistes du bolchévisme ont trouvé là un terrain propice à la semence de leurs idées révolutionnaires. A preuve ce qui suit.

A Seattle, Wash., la police a dû se servir du bâton, de motocyclettes et d'automobiles pour dissiper une foule de radicaux qui portaient des bannières avec des inscriptions comme celle-ci: "A bas le capitalisme".

A New-York, M. Matthew Wool, président intérimaire de la National Civic Federation et vice-président de la Fédération américaine du travail, a mis au compte de l'Internationale communiste les émeutes incessantes qui se produisent à New-York et dans d'autres villes américaines.

A Los Angeles, Californie, 300 policiers dispersèrent plus de 3000 communistes, qui voulaient livrer un assaut à l'Hôtel de ville de l'endroit sus-nommé.

Et puis, pour suivre une gradation ascendante dans la série de ces perturbations sociales, mentionnons que la grande manifestation rouge du 6 mars dernier fut financée par un fonds, provenant de Berlin et envoyé aux Etats-Unis au nom de M. William Z. Foster, reconnu depuis plusieurs années comme le directeur des radicaux américains.

Cette manifestation eut lieu à New-York, Detroit, Boston, Cleveland et dans les autres grandes villes américaines. Un Russe du nom de Alexandre Kerensky, écrit dans le "Daily Express" quelques considérants sur son pays natal: "Je viens d'apprendre, écrit-il, d'une sourse secrète de la région de l'Amour que l'expédition punitive de l'armée rouge a fusillé 150 hommes dans un seul village. Sachez que chaque jour cinq personnes sont mises à mort pour activité anti-communiste; cela fait un total de 1800 par an."

Sous Lenine plus de cinq millions de personnes périrent de faim et de froid.

Mais les derniers événements sont encore plus douloureux car ce ne sont plus seulement les corps qui sont martyrisés ce sont encore et surtout les âmes. Les bolchévistes viennent, dans un manifeste, de déclarer leur intention de fermer toutes les églises pour l'année 1933. L'objectif: enlever à l'âme russe son mysticisme, les vestiges de sa foi. On a fait du bon travail depuis deux mois. On a fermé 540 églises de toutes dénominations, 63 synagogues, 18 mosquées. (Criffres du "Progrès du Saguenay"). Emu de ce triste spectacle, le Saint-Père élève la voix pour dénoncer les violences soviétiques contre les prêtres et les fidèles.

Dans une lettre du 8 février adressée au cardinal Pompili, Vicaire de Rome, le Pape a demandé que le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph, soit un jour de prières et de réparations pour les atrocités dont se sont rendus coupables les dirigeants de la Russie soviétique. Il ira Lui-même célébrer la messe à cette fin au tombeau des Apôtres à la date fixée.

L'"Etoile de Lowell" écrit donc avec raison: "Ce qui fait que la Russie en est rendue à de pareils excès, c'est son oubli de Dieu, son athéisme flagrant et le dérèglement de ses moeurs. La misère qui sévit au pays de Lenine et de Trotsky depuis nombre d'années déjà constitue une juste punition des exactions commises par de crapuleux fauteurs de désordres, par de détestables réformateurs qui se sont dépensés en vain, surtout depuis la chute des Tsars, en vue de ruiner la civilisation."

Avec une rage indescriptible, on s'attarde à enlever, comme nous le disions plus haut, le sentiment religieux de l'âme du peuple. Cette haine de la religion s'exerce non seulement contre les résidents de la République soviétique mais dans le monde entier. Le zèle de ces révolutionnaires s'emploie en Asie, aux Indes, aux Etats-Unis où le régime capitaliste est puissant.

Mais revenons chez nous en Canada. Les Russes sont nombreux en notre pays, surtout dans l'Ouest canadien. Ces derniers forment des colonies puissantes ayant leurs journaux, leurs églises, et les uns et les autres enseignent, disent ceux qui en comprennent quelque chose, la destruction de l'ordre social chrétien qui nous régit, la suppression du capitalisme, toujours représenté comme une pieuvre maudite. M. l'abbé Casgrain, attaché au service de l'immigration à Québec, a dénoncé plusieurs fois les menées sourdes des immigrants de l'Europe centrale, de la Russie rouge mais sans être, hélas, bien écouté. L'excuse est facile: on ne comprend pas la langue de ces gens; on ne peut lire leurs journaux qui attaquent continuellement l'état de choses actuel et, pendant ce temps-là, la propagande se poursuit. On peut voir par les faits relatés plus haut, que les communistes sont à l'oeuvre et nous n'avons pas encore sous les yeux, au moment où ces lignes sont écrites, le résultat de la manifestation du 6 mars. D'aucuns ont déjà affirmé que le bolchévisme s'enseignait couramment en Canada, dans certaines écoles où les Russes sont en nombre.

CONCLUSION

Une conclusion se dégage de ces violences: c'est que l'on ne sait plus où l'on s'en va quand on détruit la religion dans l'âme du peuple. Si notre pays, qui est chrétien somme toute, ne veut pas être victime de ces agents de destruction, il importe donc de fermer la porte à de nouveaux immigrants de cette sorte, de surveiller les activités de ceux qui sont parmi nous, de veiller à l'enseignement de la religion au sein même de l'école, car sans la morale, sans la crainte salutaire d'une sanction Au-delà, c'est l'anarchie qui s'infiltre partout. Devraient le comprendre les partisans du "sectarianism".

Notre jeune pays, pour atteindre à ses destinées, doit vivre sa foi, ne pas se laisser contaminer par les idées subversives en faveur dans les milieux communistes et empêcher la propagande insidieuse des adeptes des doctrines de Lenine et de Trotsky.

ZACHEE.

Cercle Thérien de l'A.C.F.A.

A la suite de la réunion du cercle de Thérien, dont nous publions un compte-rendu ailleurs dans notre journal, on a procédé à l'élection des officiers pour la nouvelle année. Les mêmes officiers furent élus:

Président: M. Bachoffer.
Vice-prés.: J. A. Lavoie.
Secrétaire-trésorier: Mlle G. Godelaine.
Nos félicitations!

* * *

A Rivière-qui-Barre

Là nous avons de bons amis, là nos compatriotes se tiennent unis malgré mille ennuis qu'on leur suscite, là ces quelques familles de langue française aident le journal et l'A.C.F.A.

Nous publions ailleurs le compte-rendu de la soirée qu'ils viennent d'organiser. On a élu les officiers suivants:

Président: M. Louis Boissonneault.
Vice-président: M. Delphis Bourbonnais.
Secrétaire-trésorier: Mme W. Bouchard.
Nos félicitations!

Un pèlerinage de bonne entente au Mexique

San Francisco.—Sous la conduite du maire Ralph, un groupe important d'Américains fera ces jours-ci un voyage de bonne entente au Mexique.

Les voyageurs seront reçus à Mexico par le président Rubio.

Depuis que la paix religieuse est partiellement rétablie au Mexique, bon nombre d'émigrés aux Etats-Unis retournent dans leur pays.

M. Anderson chez M. Bennett

Le premier ministre de la Saskatchewan, qu'un journaliste appelle "l'homme qui jette de la gazoline chaude sur des tisons ardents", a interrompu la session provinciale pour se rendre à Ottawa en rapport avec la rétrocession des ressources naturelles.

Celles-ci viennent d'être remises à la Saskatchewan aux mêmes conditions que pour les autres provinces. La première gaffe de M. Anderson et de son copain Bryant dans cette affaire n'en est que plus apparente.

On a fort remarqué le banquet que M. Bennett a donné à M. Anderson dès l'arrivée de celui-ci à Ottawa.

L'"Evénement", de Québec, pense que "ce n'est pas pour aviser M. Bennett, mais plutôt pour recevoir ses airs que M. Anderson a entrepris son voyage."

"Nous aimons à croire, dit ce journal, que, sous la pression de ses responsabilités nationales, M. Bennett a pris sur lui d'appeler M. Anderson à Ottawa, afin de lui demander de régler sa politique scolaire, sinon sur l'équité et la constitution, du moins sur la prudence électorale. Au cours des élections provinciales en Saskatchewan, "L'Evénement" a signalé publiquement à M. Bennett le ton menaçant des journaux et des candidats de M. Anderson. Sans doute, d'un chef à un ami politique, nous n'attendions pas une répudiation éclatante des méthodes électorales de ce dernier. Nous limitions notre espoir à une intervention discrète pour ramener le coupable à de meilleurs sentiments."

C'est tout de même un peu tard lorsque M. Anderson a déjà fait voter en seconde lecture sa fameuse loi pour chasser les religieuses des écoles et faire disparaître les crucifix!

Souhaitons toutefois avec l'"Evénement" "que la rencontre actuelle de M. Bennett avec M. Anderson amène ce dernier à résipiscence. Pour la justice et pour la paix, il importe que le sort des catholiques de la Saskatchewan ne soit pas aggravé. Et, en servant la justice et la paix, M. Bennett ne nuirait pas à l'intérêt de sa propre cause et à celle de son parti, à la veille des élections fédérales."

Si rien ne se fait en ce sens, prochainement, à Régina tout le monde aura lieu de croire que M. Bennett est de connivence avec M. Anderson.

PROMOTION



M. J. S. McGOWAN
directeur du service de la colonisation et de l'agriculture du chemin de fer Canadien National dans l'Ouest canadien, qui vient d'être promu assistant-directeur du même service, avec quartiers généraux à Montréal.

PETITES NOUVELLES POLITIQUES D'OTTAWA

M. Robert Gardiner, leader des Fermiers-Unis de l'Alberta vient de faire inscrire au feuilleton la motion suivante: "La chambre est d'avis que la défaite d'une mesure ministérielle ne devrait pas entrainer la démission du ministère à moins d'être suivie d'une motion de non confiance."

M. D. Euler, ministre du revenu National, vient d'annoncer avis de la motion suivante: Résolu qu'il est expédient de modifier la loi de l'accise afin de donner le pouvoir d'examiner les témoins sous serment, et de leur payer des dépenses de voyage raisonnables; D'imposer un droit sur le Malt criblé, droit calculé sur la quantité après qu'il aura été retiré du fourneau et criblé, pour rendre sujet à être poursuivies certaines infractions et adopter telles autres modifications jugées requises afin d'appliquer plus efficacement la loi.

M. Elie-O. Bertrand, le nouveau député libéral de Prescott a posé son premier acte officiel de la session. Il demande quelles sommes d'argent le gouvernement fédéral a-t-il payées sous forme de pensions aux vieillards du Canada durant l'année 1929. Quelles sommes chacune des provinces a-t-elle payées sous ce rapport durant la même année.

M. E.-A. Lapierre, député libéral de Nipissing, pose au gouvernement la question suivante au sujet de l'exportation de la pâte de bois: Quelles ont été la valeur et la quantité de pâte de bois exportée aux Etats-Unis durant les années 1926, 1927, 1928 et 1929.

Il y a actuellement devant le Parlement 273 applications pour bills de divorce, 231 proviennent de l'Ontario et 42 de Québec.

L'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, à son retour de Toronto, fut décoré de la médaille d'or, Randolph Bruce, présentée au nom du Lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise. On lui accorde cette médaille en récompense des services qu'il a rendus à l'industrie minière au cours de 1929.

L'ouverture de la route vers le nord, longeant la rivière Mackenzie jusqu'à son embouchure et traversant les vastes champs pétrolifères Norman, fait entrevoir un développement énorme dans cette région. On cherche à ouvrir un chemin direct au Yukon, car à l'heure actuelle il faut, pour s'y rendre, ou faire un long voyage par voie de la mer ou passer sur un territoire étranger. Le ministre de l'Intérieur poursuit une enquête sur les possibilités d'ouvrir cette voie. A l'Ouest on trouve le riche gisement d'argent appelé Mayo, et à l'Est s'ouvre un territoire riche en fourrures et en huile.

Quatre cents communistes, tous de nationalité étrangère, sont allés au parlement au cours de la semaine. On réclama avec virulence les députés-ouvriers qui ignoraient, ont-ils déclaré, leur présence.

On protesta avec véhémence contre l'octroi minime d'un dollar par jour accordé en travail aux chômeurs. La manifestation devait se répéter jeudi.

Québec et les concours de français

EN ALBERTA

Sous ce titre dans le "Devoir", M. Omer Héroux veut bien souligner l'importance des concours de français de l'A.C.F.A. de la façon suivante:

"L'Association canadienne-française de l'Alberta annonce qu'elle organisera pour cette année encore un concours de français entre les élèves canadiens-français de la province. La "Survivance" nous apprend en même temps que le concours de l'an dernier a obtenu un très grand succès. Nous souhaitons au prochain un succès plus considérable encore.

"Ces concours de français représentent l'un des plus grands, l'un des plus efficaces, l'un des plus sages efforts qu'on ait faits pour maintenir le français dans les provinces en majorité anglaises.

"Par eux maîtres et écoliers sont incités à donner au français le plus d'attention possible, à lui attribuer sa juste importance.

"Mais quel travail cela demande aux organisateurs! Quelle dépense de bonne volonté!"

UN TEXTE A CONNAITRE

Le projet Anderson, supprimant le port de l'habit religieux et exigeant l'enlèvement du crucifix dans les écoles, est adopté en deuxième lecture.

Voici le projet de loi. La traduction est du "Devoir" qui emprunte le texte anglais du "Regina Daily Star".

1.—Aucun emblème d'une foi, d'une confession, d'un ordre, d'une secte, d'une société ou d'une association religieuse quelconque ne devra être exposé dans ou sur un édifice d'école publique quelconque durant les heures scolaires, et aucune personne ne devra enseigner ou avoir la permission d'enseigner dans une école publique quelconque en portant le costume de toute telle foi, confession, ordre, secte, société ou association religieuse.

2.—Tout instituteur violant les dispositions de la sous-section 1, sera coupable d'un délit et son certificat pourra être suspendu ou annulé par le ministre et il sera aussi passible sur conviction sommaire d'une amende n'excédant pas $50.

3.—Tout commissaire violant les dispositions de la sous-section 1., ou permettant la violation d'icelle, sera coupable d'un délit et passible sur conviction sommaire d'une amende de pas moins de $25 et de pas plus de $100; et, s'il est trouvé coupable, sera inapte, pour telle période que le ministre pourra déterminer par ordonnance, à occuper les fonctions de commissaire.

4.—Le ministre, s'il est convaincu que le bureau des commissaires d'un district d'école publique quelconque a permis une violation de la sous-section 1. devra ordonner que le district ne reçoive aucun octroi à même l'argent voté par la législature, quant à la période de violation, auquel cas nul tel octroi ne sera fait.

5.—Toute somme d'argent dépensée par un bureau de commissaires, ou par un fonctionnaire d'icelui, en paiement du salaire d'un instituteur qui a commis une violation de la sous-section 1. et toute somme d'argent perdue par un district à la suite de non paiement d'octroi sous l'empire de la sous-section 4. pourront être recouvrées pour le district de la façon prévue par l'article 214.

L'opposition fait une lutte courageuse autour du bill mais il est probable qu'il sera voté.

La session fédérale

L'ATMOSPHERE EST CALME A OTTAWA

On présente les bills privés.—La législation importante n'est pas encore à l'affiche.

Mlle Agnès McPhail parle

Ottawa.—Si tous les députés se faisaient enlever les amygdales, leur humeur en profiterait beaucoup. Mlle Agnès McPhail, la seule femme député de la Chambre des Communes, trouve que son caractère s'est beaucoup radouci à la suite de cette opération et demande à ses collègues d'en faire autant.

L'immigration aux provinces?

Le département d'Immigration va laisser aux provinces le soin de négocier leurs propres accords si elles désirent amener des immigrants chez elles. Lorsque les ententes actuelles avec les compagnies de transport pour faire venir des ouvriers agricoles seront expirées, elles ne seront pas renouvelées en ce qui concerne le gouvernement fédéral.

Il y a quelque temps les provinces furent informées que vu le retour de leurs ressources naturelles et de leurs terres sous leur juridiction, il leur appartiendrait maintenant de faire venir elles-mêmes les immigrants dont elles pourraient avoir besoin.

Législation sur les journaux

La Chambre a entendu mardi la troisième lecture d'un bill soumis par M. T.-L. Church, conservateur, de Toronto, dont le but est d'obliger les propriétaires de journaux à faire connaitre les noms de leurs actionnaires au ministre des Postes. Ce bill est pratiquement le même qui fut rejeté l'an dernier par le sénat.

Un autre bill de M. Church, projetant de faire tomber sous le coup du code criminel "l'homicide par l'automobile", fut maintenu sur le rôle de la Chambre à la suggestion de l'honorable M. Ernest Lapointe. Le ministre de la Justice déclara qu'il avait l'intention de présenter des amendements au code criminel cette année, et que M Church pourrait alors essayer de faire entrer ses propres suggestions dans ces amendements.

Les prêts aux cultivateurs

Ottawa.—La brève séance de la Chambre des Communes, mercredi soir dernier a été consacrée à l'étude d'une proposition recommandant l'adoption d'un certain système de prêts intermédiaires aux cultivateurs. Cette suggestion fut présentée par M. A. Speakman, fermier-uni, de Red Deer. Subséquemment M. William Irvine, fermier-uni, de Wetaskiwin, proposa en amendement d'ajouter à la motion Speakman un item à l'effet d'envoyer la résolution au comité des banques et du commerce pour considération. La résolution amendée fut adoptée.

"Il est tenu compte des besoins du fermier en ce qui concerne les prêts à brève échéance ou à long terme", déclara M. Speakman à la Chambre, "mais il reste un vide à combler. Un cultivateur peut emprunter de l'argent d'une banque pour quelques mois et il peut en obtenir d'une compagnie hypothécaire pour une longue période, mais il a de la misère à obtenir du crédit pour des périodes allant de six mois, disons, à trois ans. Ce système permettrait au cultivateur d'avoir de l'argent pour acheter du jeune bétail et de rembourser l'emprunt quand le bétail serait prêt à être abattu pour le marché."

L'opinion de Dunning

L'hon. M. C.-A. Dunning, ministre des Finances, recommanda la prudence avant d'entrer dans un tel plan de prêts intermédiaires. "Les Etats-Unis", dit-il, "font actuellement l'essai d'un tel système, et il serait sage d'attendre pour voir de quelle manière il fonctionnera avant de l'inaugurer ici".

La vie française au Manitoba

La convention des commissaires d'école de langue française du Manitoba obtient un vif succès.

La "Liberté" de Winnipeg, dans son dernier numéro, continue de relater ce que fut la dernière convention des commissaires d'école de langue française, tenue à Saint-Boniface. M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, a souhaité la bienvenue aux délégués et remercié chacune des personnes présentes de l'appoint apporté à la cause du français. M. Lacerte dans son allocution substantielle, exposa les devoirs des commissaires, dit ce que l'Association attendait d'eux et termina en recommandant le prochain concours de l'Association qui aura lieu le 17 mai.

Le R. P. Bourque, S.J., visiteur des écoles, rappelle aux délégués leurs devoirs envers la famille, l'Eglise et l'Etat. M. J. A. Marion, un vieux vétéran du groupe des commissaires d'école, qui est récemment venu en Alberta, prit aussi la parole. Le compte-rendu de la "Liberté" laisse pressentir de quel succès furent couronnés les efforts des organisateurs de la convention.

Quand tiendrons-nous une telle convention en Alberta?

L'IMPORTANCE SUPREME DE L'EDUCATION CHRETIENNE POUR LA COMMUNAUTE HUMAINE

(suite).

A l'Etat

De ce droit primordial de l'Eglise et de la famille en matière d'éducation, comme il ne peut provenir—nous l'avons vu—que de grands avantages pour la société de la mission éducatrice de l'Eglise et de la famille, ainsi il n'en peut résulter aucune atteinte aux droits authentiques et personnels de l'Etat, sous le rapport de l'éducation des citoyens, selon l'ordre établi par Dieu.

(a) Par le bien commun

Ces droits sont communiqués à la société civile par l'Auteur même de la nature, non pas à un titre de paternité, comme à l'Eglise et à la famille, mais en vertu de l'autorité sans laquelle elle ne peut promouvoir ce bien commun temporel, qui est justement sa fin propre. En conséquence, l'éducation ne peut appartenir à la société civile de la même manière qu'à l'Eglise et à la famille, mais elle lui appartient dans un mode différent en rapport avec sa fin propre.

(b) Deux fonctions

Or, cette fin, ce bien commun d'ordre temporel, consiste dans la paix et la sécurité dont les familles et les citoyens jouissent dans l'exercice de leurs droits et en même temps dans le plus grand bien-être spirituel et matériel possible en cette vie, grâce à l'union et à la coordination des efforts de tous. La fonction de l'autorité civile qui réside dans l'Etat est donc double: protéger et faire progresser la famille et l'individu, mais sans les absorber ou s'y substituer.

En matière donc d'éducation, c'est le droit, ou pour mieux dire, le devoir de l'Etat de protéger par ses lois le droit antérieur défini plus haut, qu'a la famille sur l'éducation chrétienne de l'enfant, et, par conséquent aussi, de respecter le droit surnaturel de l'Eglise sur cette même éducation.

Pareillement, c'est le devoir de l'Etat de protéger le même droit de l'enfant dans le cas où il y aurait déficience physique ou morale chez les parents, par défaut, par incapacité ou

(Suite page 2)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Critique littéraire

Deux volumes récents

HORIZONS

M. Henri d'Arles, auteur de plusieurs volumes diversement appréciés et lauréat de l'Académie française, a écrit les "Horizons". Ce sont des souvenirs de voyage, et même pas tout à fait cela, mais plutôt des pages de journal intime. Je veux dire que la plupart de ces pages eussent dû rester intimes, car elles ne peuvent vraisemblablement ni ajouter au renom de leur auteur ni profiter au lecteur de façon marquante. Le journal intime n'est goûté que dans certaines conditions, comme par exemple quand il raconte des choses extraordinaires, quand il fait connaitre les dessous ou les à-côtés d'une question qui a passionné ou intrigué l'opinion . . . ou bien encore quand leur auteur est décédé. Or, les Horizons d'Henri d'Arles n'ont aucune de ces excuses. Leur prétexte? Un voyage de repos en Californie. Un tel déplacement devient, de nos jours, de plus en plus banal. Cependant, signalons avec justice que quelques notes historiques, perdues ici et là, avec quelques intéressantes descriptions, auraient pu composer la matière d'une couple de bons articles de revue.

Cette appréciation est quelque peu sévère, peut-être. Aussi, suis-je empressée de la motiver. Une réputation consacrée, comme celle d'Henri d'Arles, comporte des avantages et des responsabilités. On lui pardonne difficilement d'être inférieure à elle-même. Les "Horizons", sauf le choix des mots toujours variés, imagés, distingués, n'offrent guère plus de mérite qu'un ouvrage de débutant prometteur. C'est trop peu. On en veut quelque peu à Henri d'Arles d'avoir à la fois gâté peut-être son repos par son travail, et gâté son travail par le récit de ce repos dont l'intérêt public nous échappe. S'il faut maintenant que nos bons écrivains en viennent là, tant pis pour notre littérature!

Timidement, comme on touche à des objets longtemps vénérés de loin, j'insinuerai que le nouveau style de M. Henri d'Arles me plait moins que la classique phrase française. Ces phrases hachées de fréquents points finals où l'on préfèrerait souvent voir des points et virgules, ne contiennent fréquemment ni verbe, ni attribut. C'est d'un sans-apprêt évident, sans doute, et tout-à-fait genre journal intime, mais j'ai déjà dit pourquoi celui d'Henri d'Arles ne peut soulever de grand intérêt . . .

LES "HEURES LITTERAIRES"

Les "Heures littéraires", édition également de la Librairie d'Action Canadienne-française, collection de six travaux présentés à la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, constitue, à mon point de vue, l'un des volumes les plus substantiels de l'année. Il est préfacé par M. Séraphin Marion, président de la Société des Conférences, celui-là même qui était de passage en notre ville ,il y a quelques semaines, en tournée de causeries sous les auspices des Clubs Canadiens. Les conférenciers que M. Marion amène à son public sont toujours choisis parmi les personnalités les plus éminentes et il était vraiment dommage que leurs travaux ne fussent connus que de cet auditoire forcément restreint qui fréquente la Société des Conférences. La brève appréciation qui suit donnera, j'espère, à nos lecteurs la conviction que "Les Heures littéraires" sont celles qui ne sont pas perdues.

Convié à parler sur cette tribune, Mgr L. A. Pâquet, ce philosophe averti dont les travaux, écrits en latin, font autorité à Rome même, détailla pour ses auditeurs l'édifiante figure du cardinal Pie. Mgr Pie, évêque de Poitiers, milita toute sa vie contre le laïcisme qui devait faire tant de tort à la France. Dans un style où l'on ne peut trouver aucune défaillance, Mgr Pâquet brosse un tableau "de l'oeuvre grandiose d'assainissement moral et d'endiguement des doctrines perverses, accomplie par Mgr Pie."

La deuxième conférence, oeuvre de M. Fulgence Charpentier, journaliste, traite de "Trois humoristes canadiens"; Hector Fabre, Arthur Buies et Jules Fournier. Un critique a nettement déclaré sa préférence pour cette conférence-ci. Ma foi, c'est bien bon rire un peu, quand c'est un homme d'esprit qui nous y incite en nous ouvrant des pages à peine soupçonnées et pleines de charme de notre littérature canadienne.

Dans l'"Action Sociale de la femme", nous retrouvons le R. P. Ceslas Forest, O.P., doyen de la faculté de philosophie à l'Université de Montréal, l'avocat ordinaire de la cause féminine. Son opinion cependant ne semble pas si, si éloignée de la nôtre, qui veut garder au foyer la femme ordinaire et ne consacrer à la politique que la femme-exception qui est, par sa position, chef de famille ou seul membre d'une famille, ou encore spécialement et extraordinairement douée pour cela . . . Je me rappelle la nuance sur laquelle insistait le Révérend Père, en parlant à ses élèves de cours: "Je suis féministe, oui; mais il faut distinguer entre les féministes et les fémineux, c'est-à-dire ceux qui veulent l'émancipation de la femme pour son intérêt à elle, ou bien pour leur plaisir à eux". J'aime à citer cette petite phrase du conférencier, qui porte en elle de profondes réflexions: "Le bonheur étant le nom que l'on donne aux choses qui nous manquent, il restera insaisissable et la poursuite pleine d'angoisse se continuera". Avis donc est donné à notre soif de libertés nouvelles.

Le R. P. Latour présente sous un nouvel aspect l'attachante physionomie de Pie X: il nous révèle "Pie X, le musicien". Le premier écrit officiel que Pie X a transmis au monde, (qui le savait?) est un **motu proprio** sur la musique religieuse. Et le Père Latour de déplier ce document, en en marquant l'autorité et l'opportunité. Il faut à la musique d'église des qualités particulières. L'adaptation d'airs profanes est un manque de respect condamné par le Saint-Père, non pas comme faute grave certes, mais comme coutume malséante. Le conférencier fait l'apologie, toujours à la suite du Saint-Siège, du chant grégorien.

M. Séraphin Marion a choisi, comme sujet de son travail "La Société des nations", institution qui n'a pas encore, comme on sait, rallié l'unanimité des suffrages. Aussi, était-ce méritoire à M. Marion d'aborder cette question délicate. Il fait l'historique du mouvement pacifiste en France, mouvement qui s'apparente en bien des points à la Société des Nations. Le style est élégant et le texte émaillé de citations intéressantes. Il ramasse en quelques phrases claires l'énoncé d'un système et vous voilà fixé: vous savez de quoi on parle.

Enfin, le R. P. Lamarche, O.P., qui honore notre littérature autant par sa critique spirituelle et éclairée que par son autorité philosophique, a expliqué "La littérature des convertis". Il prend, en quelque sorte, le contrepied de la thèse de William James, ce philosophe américain, qui voulait prouver que la sainteté est un phénomène psychologique, démontrable par l'expérience. M. William James passe de mauvaises minutes aux mains du Père Lamarche.

On sort de cette lecture avec l'impression qu'on a à l'issue d'une conférence: on est content d'avoir acquis ou retrouvé des connaissances. Cela suffit pour que nos lecteurs veuillent en nombre consacrer aux Heures littéraires un peu de leurs prochains loisirs.

GERMAINE

"Horizons", en vente à la Librairie d'Action canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal et à la Librairie Jeanne d'Arc, avenue Jasper, Edmonton, $1.00.

"Les Heures littéraires", en vente au même prix et aux mêmes endroits.

L'importance suprême de l'éducation . . .

(Suite de la 1ère page)

par indignité. Le droit, en effet, qu'ils ont de former leurs enfants, comme nous l'avons déclaré plus haut, n'est ni absolu ni arbitraire, mais dépendant de la loi naturelle et divine; il est donc soumis au jugement et à l'autorité de l'Eglise, et aussi à la vigilance et à la protection juridique de l'Etat en ce qui regarde le bien commun; et de plus, la famille n'est pas une société parfaite qui possède en elle-même tous les moyens nécessaires à son perfectionnement. En pareil cas, exceptionnel du reste, l'Etat ne se substitue assurément pas à la famille, mais il supplée à ce qui lui manque et y pourvoit par des moyens appropriés, toujours en conformité avec les droits naturels de l'enfant et les droits surnaturels de l'Eglise.

D'une manière générale, c'est encore le droit et le devoir de l'Etat de protéger, selon les règles de la droite raison et de la foi, l'éducation morale et religieuse de la jeunesse, en écartant ce qui dans la vie publique lui serait contraire.

Il appartient principalement à l'Etat, dans l'ordre du bien commun, de promouvoir de toutes sortes de manières l'éducation et l'instruction de la jeunesse: tout d'abord, il favorisera et aidera lui-même l'initiative de l'Eglise et des familles et leur action, dont l'efficacité est démontrée par l'histoire et par l'expérience; de plus, il complètera cette action, lorsqu'elle n'atteindra pas son but ou qu'elle sera insuffisante; il le fera même au moyen d'écoles et d'institutions de son ressort, car l'Etat, plus que tout autre, est pourvu de ressources, mises à sa disposition pour subvenir aux besoins de tous, et il est juste qu'il en use à l'avantage de ceux-là même dont elles proviennent.

En outre, l'Etat peut exiger, et, dès lors, faire en sorte que tous les citoyens aient la connaissance nécessaire de leurs devoirs civiques et nationaux, puis un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique, qui, vu les conditions de notre temps, est vraiment requis par le bien commun.

Toutefois, il est clair que, dans toutes ces manières de promouvoir l'éducation et l'instruction publique et privée, l'Etat doit respecter les droits innés de l'Eglise et de la famille sur l'éducation chrétienne et observer, en outre, la justice distributive. Est donc injuste et illicite tout monopole de l'éducation et de l'enseignement qui oblige physiquement ou moralement les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles de l'Etat, contrairement aux obligations de la conscience chrétienne ou même à leurs légitimes préférences.

(c) Quelle éducation peut-il se réserver?

Cela n'empêche pas cependant que pour la bonne administration de la chose publique et pour la sauvegarde de la paix à l'intérieur et à l'extérieur, qui sont choses si nécessaires au bien commun et qui exigent des aptitudes et une préparation spéciales, l'Etat ne se réserve l'institution et la direction d'écoles préparatoires à certains services publics et particulièrement à l'armée, pourvu encore qu'il ait soin de ne pas violer les droits de l'Eglise et des familles dans ce qui les touche. Il n'est pas inutile d'insister ici sur cette remarque d'une façon particulière, parce que de nos jours, où se répand un nationalisme aussi ennemi de la vraie paix et de la prospérité que plein d'exagération et de fausseté, on a coutume de dépasser la mesure dans la militarisation de ce qu'on appelle l'éducation physique des jeunes gens — et parfois même des jeunes filles, ce qui est contre la nature même des choses humaines. Souvent encore, le jour du Seigneur, cette préparation envahit outre mesure le temps qui doit être consacré aux devoirs religieux ou passé dans le sanctuaire de la vie familiale. Nous ne voulons pas du reste blâmer ce qu'il peut y avoir de bon dans l'esprit de discipline et de légitime hardiesse inspiré par ces méthodes, mais seulement tout excès, comme par exemple l'esprit de violence, qu'on ne doit pas confondre avec l'esprit de force ni avec le noble sentiment du courage militaire dans la défense de la patrie et de l'ordre public; comme encore, l'exaltation de l'athlétisme qui, même à l'âge classique païen, a marqué la dégénérescence et la décadence de la véritable éducation physique.

De plus, en général, la société civile et l'Etat sont en droit de revendiquer ce qu'on peut appeler l'éducation civique, non seulement de la jeunesse, mais encore de tous les âges et de toutes les conditions. Cette éducation consiste dans l'art de présenter publiquement à la raison, à l'imagination, aux sens des individus vivant en société, des objets qui soient de nature à provoquer la volonté au bien ou à l'y conduire par une sorte de nécessité morale, soit positivement, dans la manière même de les présenter, soit négativement, dans les moyens employés pour écarter ce qui leur serait contraire. Cette éducation civique, vaste et multiple au point d'embrasser presque toute l'oeuvre de l'Etat pour le bien commun, ne peut avoir d'autre fondement que les règles du droit, et ne peut davantage se mettre en contradiction avec la doctrine de l'Eglise qui est la maîtresse divinement établie de ces règles.

(d) Relations de l'Eglise avec l'Etat

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur l'oeuvre de l'Etat par rapport à l'éducation a pour fondement très solide et immuable la doctrine catholique sur **La constitution chrétienne des Etats**, si remarquablement exposée par Notre prédécesseur, Léon XIII, surtout dans les Encycliques **Immortale Dei et Sapientiae Christianae**: "Dieu—dit Léon XIII—a partagé le gouvernement du genre humain entre deux pouvoirs: le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil. Le premier est préposé aux choses divines, le second aux choses humaines. Tous les deux ont la suprématie, chacun dans leur ordre; ils ont l'un et l'autre des limites déterminées qui les contiennent, limites tracées par la nature propre et la fin prochaine de chacun. Ainsi se dessine comme une sphère, à l'intérieur de laquelle se développe, de droit exclusif, l'action de chaque pouvoir. Mais puisqu'ils ont l'un et l'autre les mêmes sujets, et qu'il peut arriver qu'une seule et même chose, sous des aspects différents, tombe sous la compétence et le jugement de chacun d'eux, le Dieu très prévoyant, dont ils émanent, doit avoir déterminé à chacun sa voie selon la rectitude de l'ordre. Les autorités qui existent ont été instituées par Dieu."

Or, l'éducation est précisément une de ces choses qui appartiennent à l'Eglise et à l'Etat, "bien que d'une manière différente", comme Nous l'avons exposé plus haut. "Il doit donc régner—poursuit Léon XIII—un ordre harmonieux entre les deux pouvoirs, et l'on a comparé avec raison cette harmonie à celle qui régit l'union de l'âme et du corps. De sa nature et de son étendue l'on ne peut juger qu'en se reportant, comme Nous l'avons dit, à la nature de chacun des deux pouvoirs, à l'excellence et à la noblesse de leur fin: l'un ayant comme fonction prochaine et propre de veiller à l'utile dans les choses qui passent, l'autre de procurer les biens célestes et éternels. Tout ce qu'il y a donc de sacré dans les choses humaines, en quelque manière que ce soit, tout ce qui se rapporte au salut des âmes et au culte divin, ou de par sa nature ou en raison de sa fin, tout cela est soumis au pouvoir et aux dispositions de l'Eglise; le reste, qui ne sort pas de l'ordre civil et politique, dépend à bon droit de l'autorité civile, car Jésus-Christ a commandé de donner à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu."

Quiconque refuserait d'admettre ces principes et de les appliquer à l'éducation en viendrait nécessairement à nier que le Christ ait fondé Son Eglise pour le salut éternel des hommes, et à soutenir que la société civile et l'Etat ne sont pas soumis à Dieu et à Sa loi naturelle et divine. Ce qui est évidemment impiété, principe contraire à la saine raison et, particulièrement en matière d'éducation, chose extrêmement pernicieuse à la bonne formation de la jeunesse, ruineuse assurément pour la société civile elle-même et le bien-être véritable de l'humaine communauté. Au contraire, de l'application de ces principes la droite formation des citoyens reçoit nécessairement le plus grand secours. Les faits le démontrent pleinement à toutes les époques. C'est ainsi que Tertullien, aux premiers temps du christianisme, dans son **Apologétique**, et saint Augustin, pour son époque, pouvaient défier tous les adversaires de l'Eglise catholique: et Nous, de nos jours, Nous pouvons répéter avec ce dernier: "Eh bien! que ceux-là qui nous disent que la doctrine de l'Eglise est l'ennemie de l'Etat nous donnent une armée composée de soldats tels que les veulent la doctrine et les enseignements de l'Eglise qu'ils nous donnent des sujets, des maris, des épouses, des parents, des fils, des maitres, des serviteurs, des rois, des juges, et enfin des contribuables et des agents du fisc, tels que les exige la doctrine chrétienne, et qu'ils osent ensuite nous dire que cette doctrine est nuisible à l'Etat; qu'ils n'hésitent pas un instant au contraire à proclamer que, là où on lui obéit, elle est le salut par excellence de l'Etat".

Puisqu'il s'agit de l'éducation, il est à propos de faire remarquer combien parfaitement cette vérité catholique, que confirment les faits, a été exprimée, pour des temps moins éloignés, à l'époque de la Renaissance, par un écrivain ecclésiastique qui a grandement mérité de l'éducation chrétienne. Il s'agit du très pieux cardinal Silvio Antoniano, disciple de l'admirable éducateur que fut saint Philippe de Néri, maitre et secrétaire pour les lettres latines de saint Charles Borromée à la demande et sous l'inspiration duquel il écrivit son traité d'or: **De l'éducation chrétienne des enfants.** Il y raisonne ainsi:

(e) Nécessité et avantages de l'accord avec l'Eglise

Plus le gouvernement temporel sait coordonner son action avec celle du gouvernement spirituel, plus il le favorise et le soutient, plus aussi il concourt à la conservation de l'Etat. Car tandis que le supérieur ecclésiastique s'efforce de former le bon chrétien avec l'autorité et les moyens spirituels, suivant sa fin, il réussit en même temps, par une conséquence nécessaire, à former le bon citoyen tel qu'il doit être sous la dépendance de l'autorité politique. Il en est ainsi parce que, dans l'Eglise Catholique Romaine, cité de Dieu, le bon citoyen et l'homme de bien sont absolument la même chose. Sont donc dans une erreur profonde, ceux qui disjoignent des choses si intimement unies, et qui pensent avoir obtenu de bons citoyens par d'autres règles et d'autres voies que par celles qui contribuent à former les bons chrétiens. Que la prudence humaine parle et discoure tant qu'il lui plaira: ni la vraie paix ni la vraie tranquillité temporelle ne sortiront jamais de tout ce qui s'oppose à la paix et à la félicité éternelle ou qui s'en écarte."

Tout comme l'Etat, la science elle-même, la méthode et les recherches scientifiques n'ont rien à craindre du droit plénier et parfait de l'Eglise en matière d'éducation. Les Instituts catholiques, à quelque degré de l'enseignement et de la science qu'ils appartiennent, n'ont pas besoin d'apologie. La faveur dont ils jouissent, les louanges qu'ils reçoivent, les productions scientifiques qu'ils favorisent et multiplient, plus que tout, les sujets complètement et remarquablement préparés qu'ils donnent à la magistrature, aux professions, à l'enseignement, à toutes les formes de l'activité humaine, déposent plus que suffisamment en leur faveur.

Tous ces faits, du reste, sont une splendide confirmation de la doctrine catholique définie par le Concile du Vatican: "La foi et la raison, non seulement ne peuvent jamais se contredire, mais elles se prêtent une aide réciproque, parce que la droite raison établit les bases de la foi, et, éclairée par sa lumière, cultive la science des choses divines, tandis que la foi, de son côté, la libère ou la préserve de l'erreur et l'enrichit de connaissances diverses. C'est pourquoi l'Eglise, bien loin de s'opposer à la culture des arts et des sciences humaines, l'aide et la favorise de beaucoup de manières. Car, Elle ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie de l'humanité; Elle répète même que ces sciences issues de Dieu, qui est le Maitre des sciences, doivent, avec sa grâce, si elles sont traitées comme il faut, conduire à Dieu. Et elle ne s'oppose en aucune manière à ce que ces sciences, chacune dans leur champ d'action, usent de principes et de méthodes qui leur soient propres; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, Elle veille avec soin pour empêcher que, par hasard, se mettant en contradiction avec la doctrine de l'erreur, ou bien qu'en sortant de leurs frontières elles n'envahissent pour le bouleverser le terrain de sa foi."

Cette règle de la juste liberté scientifique est en même temps la règle inviolable de la juste liberté pédagogique ou de la liberté d'enseignement bien comprise. Elle doit être observée dans toute communication de doctrine faite à autrui. Cela devient obligation beaucoup plus grave dans l'enseignement de la jeunesse, soit parce que le maître public ou privé n'a pas sur cet enseignement un droit absolu, mais un droit de participation; soit parce que l'enfant et l'adolescent chrétiens ont, de leur côté, un droit strict à un enseignement conforme à la doctrine de l'Eglise, colonne et fondement de la vérité, et que ce serait leur causer un tort grave que de les troubler dans leur foi, en abusant de la confiance qu'ont les jeunes gens envers leurs maitres, de leur naturelle inexpérience et de leur inclination déréglée à une liberté absolue, illusoire et mensongère.

Sujet de l'éducation

(a) Tout l'homme déchu mais racheté

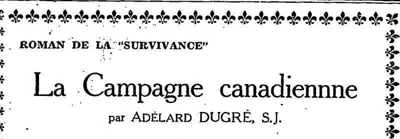
En effet, il ne faut jamais perdre de vue que le sujet de l'éducation chrétienne c'est l'homme tout entier: un esprit joint à un corps, dans l'unité de nature, avec toutes ses facultés naturelles et surnaturelles, tel que nous le font connaitre la droite raison et la Révélation; toutefois c'est aussi l'homme déchu de son état originel, mais racheté par le Christ et rétabli dans sa condition surnaturelle de fils adoptif de Dieu, sans l'être pourtant dans les privilèges préternaturels d'immortalité de son corps, d'intégrité et d'équilibre de ses inclinations. Subsistent donc dans la nature humaine les effets du péché originel, et en particulier l'affaiblissement de la volonté et le désordre de ses tendances.

"La folie, dit l'Ecriture, est liée au coeur de l'enfant, et la verge de la discipline la fera fuir." Il faut donc, dès l'âge le plus tendre, corriger les inclinations déréglées de l'enfant, développer et discipliner celles qui sont bonnes. Par-dessus tout, il importe d'éclairer l'intelligence et de fortifier la volonté au moyen des vérités surnaturelles et avec le secours de la grâce, sans laquelle il est impossible de dominer les mauvaises inclinations et d'atteindre la perfection requise par l'action éducatrice de l'Eglise: de cette Eglise que le Christ a dotée, en toute perfection et plénitude, de sa divine doctrine et des sacrements, instruments efficaces de la grâce divine.

(b) Fausseté et dangers du naturalisme pédagogique

Est donc faux tout naturalisme pédagogique qui, de quelque façon que ce soit, exclut ou tend à amoindrir l'action surnaturelle du christianisme dans la formation de la jeunesse; erronée toute méthode d'éducation qui se base, en tout ou en partie, sur la négation ou l'oubli du péché originel ou du rôle de la grâce, pour ne s'appuyer que sur les seules forces de la nature. Tels sont ordinairement ces

(Suite page 7)



ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

La Campagne canadienne

par ADÉLARD DUGRÉ, S.J.

Croquis et leçons

Quarantième mille

33 (Suite)

François, posté sur le plateau, la vaste promenade qui domine le quai central des Trois-Rivières, regardait le torrent s'engouffrer dans la rue des Forges et disparaître vers le nord. Il resta là quelque temps, intéressé par le rechargement du bateau qui s'apprêtait déjà à repartir et par toute l'activité bruyante de cette petite ville française.

Quand le départ du traversier eût rendu le calme à la place, ayant encore une fois rassasié ses yeux de la vue du fleuve et de la côte lointaine, il prit lui-même le chemin du marché. Lentement, il circula à travers les voitures et les tables de vente, s'attardant aux étaux des bouchers, aux comptoirs des marchands de fruits, saisissant des bribes de conversation, déchiffrant des figures qui ne lui paraissaient pas inconnues. Une fraîche odeur de fruits et de légumes montait des voitures et des auvents, un immense murmure remplissait le marché, la place et les rues avoisinantes, murmure joyeux et affairé, où l'on distinguait des rires et des cris de surprise, parmi le roulement des camions et des voiturettes, le trimbalement des ballots, le claquement des fouets et la corne des automobiles. Les ménagères, le panier au bras, dédaigneuses et marchandeuses se donnaient des airs importants devant les gens de la campagne, minaudaient pour faire baisser les prix, scrutaient, tâtaient, soupesaient la marchandise. C'était l'heure de la grande activité, quand les ventes au détail sont nombreuses et relativement rapides. Plus tard, les miséreux et les commerçants viendraient râfler au rabais les produits pour lesquels les habitants désespéreraient de trouver acheteur. Que de fois l'élégant Américain d'aujourd'hui avait vu sa mère, sur la fin des marchés, anxieuse et lasse, donner à sacrifice le fond de ses paniers. Pour le moment, autour des voitures, on était tout à la bonne humeur. Des conversations s'engageaient, les hommes allumaient, faisaient ou renouvelaient des connaissances, discutaient les questions qui intéressent éternellement les gens de la campagne, apparences de la récolte, beau et mauvais temps, nouvelles du jour, parfois la politique.

Vers huit heures, François alla prendre son déjeuner dans un restaurant des environs, parmi les cultivateurs. Une heure plus tard, il se dirigeait du côté du séminaire. C'est là qu'il se proposait de passer l'avant-midi, avec quelques vieux professeurs ou d'anciens condisciples, tous gens qu'il n'avait pas vus depuis si longtemps. Il montait lentement la rue Royale quand, devant une maison de belle apparence, il fut tout interloquée d'entendre une fillette qui lui criait, de sa voix claire: "Bonjour, monsieur le docteur Barré!"

Il s'arrêta net, toisant l'enfant qui, pendue à la clôture du parterre, le regardait de tous ses yeux et riait de toute sa figure moqueuse.

"Comment t'appelles-tu, toi, ma petite? demanda le médecin.

—Je m'appelle Madeleine Poitevin et j'ai six ans."

François était devant la demeure du docteur Poitevin. Madame Poitevin, arrivée de Québec la veille, apparut aussitôt à la porte et voulut le faire entrer, tout en s'excusant du désordre de la maison. On était arrivé tard, la veille au soir, et l'on avait décidé de passer la nuit dans la maison de ville. On avait laissé Fanny à Québec. Celle-ci, en effet, avait eu la surprise et la bonne fortune d'y rencontrer un groupe de touristes américains, parmi lesquels se trouvait une de ses amies. Invitée à les accompagner, dans l'excursion en bateau qu'ils faisaient jusqu'au Saguenay, elle avait accepté sans peine et devait s'embarquer ce matin même. Au reste, elle paraissait enchantée du voyage et ne s'en cachait pas dans la lettre qu'elle avait chargé Madame Poitevin de remettre à François. Celui-ci, heureux de ces bonnes nouvelles et du répit que lui ménageait la promenade de sa femme, reprit bientôt le chemin du collège, tout porté à croire que son épouse se réconciliait avec le Canada, tout près d'espérer qu'elle consentirait à y prolonger son séjour.

Au séminaire le docteur ne trouva presque personne. Comme il arrive d'ordinaire pendant les vacances, le personnel s'était dispersé. Ceux même qui, en raison de leurs offices, avaient coutume de garder la maison, étaient partis pour faire le ministère du dimanche dans des missions de villégiature ou dans des paroisses dont les curés prenaient quelques semaines de repos. Seul un vieux prêtre retiré du ministère, que François avait autrefois vaguement entrevu aux jours de séances solennelles, fumait placidement sur la galerie, causant avec un séminariste dont les parents demeuraient dans le voisinage.

François voulut quand même parcourir les corridors de cette maison d'éducation, où de si chers souvenirs flottaient encore partout. Conduit par le séminariste, il se mit à errer dans les longs couloirs et les vastes salles, où il se reconnaissait à peine. La maison s'était considérablement agrandie depuis son départ. Des étages entiers avaient subi une transformation complète, l'ancienne chapelle était divisée en dortoirs et en salles de classe, l'ancienne récréation était cloisonnée et convertie en bureaux et en salles de musique . . .

François ne se retrouva chez lui que dans quelques classes, où des photographies anciennes retinrent longuement son attention. Que de souvenirs affluaient à sa mémoire devant ces groupes d'écoliers! Des noms, des figures, des anecdotes lui revenaient à l'esprit, auxquels il n'avait pas songé depuis plus de vingt ans. C'est tout un monde qui revivait soudain devant ses yeux. Il aurait voulu trouver là un ami de collège, un condisciple, un ancien professeur, pour rafraîchir l'histoire des jours passés, pour parler, parler d'autrefois, parler longtemps. A ses multiples questions le vieux prêtre et le jeune ecclésiastique répondaient de leur mieux. Ils le pressèrent de revenir, lui donnèrent l'adresse de plusieurs prêtres, d'hommes de profession, qui seraient désolés de ne pas le revoir.

Il n'était pas encore dix heures quand le médecin fut prêt à repartir. En attendant Léon, qui devait venir le chercher avant midi, il voulut revoir les endroits classiques où les écoliers des Trois-Rivières dirigent leurs promenades des jours de congé, les pins et les coteaux. Un cocher de place passait au petit pas, sa voiture vide: François l'arrêta. Un instant après il roulait vers les coteaux, dans l'ancienne rue des Champs, maintenant bordée d'habitations et portant un nom nouveau.

François refaisait ainsi en voiture la plus superbe des promenades d'hiver que les écoliers faisaient autrefois en raquettes. Après la première montée, dès qu'il fut sous les grands pins et que la voiture obliqua vers le Saint-Maurice, il se revit jeune homme, marchant allègrement sur une neige molle comme un duvet, suivant ses condisciples alignés à la file indienne, les raquettes légères solidement liées aux pieds, la langue alerte et l'imagination remplie de rêves héroïques. Le chemin longeait la falaise; en bas, le chemin de fer courait vers Québec, s'engageant tout de suite sur l'interminable et frêle pont métallique, tant de fois traversé par des bandes d'écoliers. Le chemin tourna bientôt vers le nord et l'on se remit à monter en longeant le Saint-Maurice. Le fleuve, noir et rapide, prenait des allures de plus en plus sauvages.

(à suivre)

"La Campagne canadienne" est en vente à l'Imprimerie du Messager, 4260 rue de Bordeaux, Montréal, Québec. Prix: $0.75.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Échos de la Presse

Ce que les Américains pensent des Can.-français

Un article du "New World" de Chicago.

Le "New World", organe officiel de l'archidiocèse de Chicago et de l'Etat de l'Illinois, publie sous le titre "The Church and the Canadian", un article qui signale élogieusement le caractère foncièrement religieux de la population dans la province de Québec. Nous en donnons ici la traduction: d'après l'"Opinion Publique", de Worcester, Mass.

"Le Canada est peut-être devenu, ces dernières années, le paradis des Américains altérés. Mais quand la soif est étanchée, on ferait mieux de se surveiller. Le Canada est une terre de tolérance, mais cette tolérance s'arrête au crime. C'est aussi une terre de liberté où l'on persiste à ne pas s'ingérer dans les habitudes personnelles et les coutumes des citoyens.

"Il y a moins de mouchardise dans tout le Canada qu'il n'y en a dans l'un des quartiers de n'importe quelle de nos grandes villes. Ceux qui ont eu le temps—et nombreux sont ceux qui le trouvent—de visiter le Canada français, sont charmés par l'existence qu'on y coule et les gens qui l'habitent. Il suffit d'un peu de réflexion pour en trouver la raison.

"Il n'y a guère de pays au monde où l'Eglise catholique domine aussi entièrement la vie de ses enfants. Ceux-ci sont des gens de moeurs simples, d'un commerce charmant et ignorent pratiquement ce que c'est que le crime.

"Il sera peut-être intéressant de savoir que dans la province de Québec il y a douze cents villes et villages où il n'y a pas un seul policier.

"En passant dans la campagne ou en parcourant les belles routes dans les monts Laurentiens, on remarque immédiatement la prédominance des institutions religieuses. L'Eglise signifie assurément beaucoup dans la vie du Canadien-français.

"Il en résulte qu'il sont des citoyens hautement estimables. La force, comme correctif légal, n'est pas nécessaire et on ne la recherche pas. Evidemment l'édifice social canadien est bien solidement assis. Les Canadiens connaissent leurs droits mutuels et savent les respecter. Ils observent les lois de Dieu et de la nature, non par calcul mais presque par instinct.

"La vie de famille chez eux est belle, même si les familles y sont nombreuses. Les prisons sont rares et celles qui existent se vident. Dans maint endroit, il n'y a pas un seul détenu. Dans les villes plus importantes où la population est cosmopolite, la proportion de prisonniers, comparée au total de la population, causerait à un Américain une surprise mêlée d'envie.

"Les fervents du catholicisme aux Etats-Unis peuvent dire avec raison qu'il n'y a pas de type plus religieux sur terre que le Canadien-français. Quand on connait les faits, on réalise aussi qu'il n'y a pas de personne plus respectueuse des lois.

"Et, somme toute, puisque le nerf moteur de la vie canadienne-française est l'Eglise, l'Eglise ne saurait en justice laisser contester le pouvoir qu'elle a de réaliser de telles choses."

Ne jugez pas aux paroles mais aux actes

Le premier ministre de la Saskatchewan a déclaré devant la Chambre que l'amendement que l'on veut introduire à la loi scolaire ne lèse ni les privilèges du français ni les droits des religions, catholique ou protestante. Voilà ce que dit M. Anderson. Malgré ses protestations nous persisterons à croire que l'enlèvement des crucifix dans les classes et la défense de porter l'habit religieux ne sont pas précisément des mesures qui témoignent du respect du sentiment religieux. En Russie également on proteste contre la campagne menée à l'étranger pour faire cesser la persécution religieuse. Staline affirme que la religion est libre au paradis des Soviets . . .

Ne nous laissons pas tromper par une diversion. N'oublions pas que si la lutte contre le français semble passer au second plan à l'heure actuelle, l'enlèvement du crucifix des écoles ne doit pas nous laisser indifférents. Notre trésor le plus précieux, plus précieux encore que notre langue, est notre religion. Non moins que la perte de notre langue l'enlèvement des crucifix et la défense de porter l'habit religieux sont destinés à effacer de l'esprit des élèves canadiens-français la mentalité de notre race. L'américanisation complète ne sera pas éloignée quand la foi se sera affaiblie et aura perdu l'intensité que l'on s'est plu à reconnaitre à la race.

LE SOLEIL, Québec.

Nouvelles de partout

MIAMI, Floride.—Le yacht, à bord duquel se trouvait le fabricant d'automobiles McLaughlin, d'Oshawa,Ont., filait à toute vitesse lorsqu'il frappa un monstre marin dont le poids est estimé à 10 tonnes.

—LE CHEF de la police montée du Canada a déclaré que, grâce au zèle des missionnaires catholiques, les Esquimaux avaient renoncé à leurs coutumes barbares de tuer les enfants, d'abandonner les vieillards et les infirmes et bien d'autres coutumes de cette sorte.

—A LA FAMEUSE UNIVERSITE de Havard, à Cambridge, Mass., E.U., les catholiques constituent le tiers du nombre total des étudiants. Il y a 968 épiscopaliens, 735 juifs et 695 catholiques. En tout, 52 religions ou sectes sont représentées.

NAPLES.—La duchesse Fiammetta Carafa d'Andrea a été victime d'une chute d'avion à l'aérodrome de Capo Dichino. Elle est morte à l'hôpital ainsi que son pilote Castallo.

MONTREAL.—Afin de pouvoir suivre en même temps les séances du Parlement et les assemblées de la campagne municipale, le maire Houde a retenu les services d'un aviateur pour voyager en aéroplane de Montréal à Québec.

OTTAWA.—Les bureaux de poste canadiens ont terminé la dernière année fiscale avec un déficit de $2,312,154.19. Le revenu net a été de $31,120,904.31 contre des dépenses se totalisant à $33,483,058.50. L'augmentation des dépenses a été causée par le relèvement des salaires et le temps supplémentaire.

QUEBEC.—Un intéressant débat a eu lieu samedi soir entre les représentants de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. Le sujet du débat inter-universitaire était:: "Qui sera le maitre: l'Europe ou les Etats-Unis". Québec défendait l'Europe et Montréal les Etats-Unis.

LOS ANGELES.—Alice Karam, âgée de 20 ans, a été arrêtée et accusée d'avoir vendu de la boisson à un groupe de garçons et fillettes, dont un est mort après en avoir bu.

VICTORIA, C.A.—Un accord vient d'être signé entre la Grande-Bretagne et la Colombie Anglaise, aux termes duquel, 50 jeunes Anglais viendront ici et seront placés sur des fermes. L'accord porte la signature du Dominion, de la Grande-Bretagne et de la province.

QUEBEC.—La paroisse de St-Sauveur, dont le R. P. M. Magnan, O.M.I., est le curé, a contribué la somme de $25,000 en souscriptions diverses pour l'oeuvre des retraites fermées à la Maison de Jésus-Ouvrier fondé par le R. P. Lelièvre.

MADRID.—Quelques semaines seulement après la chute de la dictature Rivera, le nouveau gouvernement espagnol est retourné pratiquement au même régime sous le premier ministre Berenguer.

Informations

Ce que nous a coûté la guerre

Un journal financier estime à $1,500,000,000 ce que la guerre a coûté directement au Canada de 1914 à 1919.

Cependant le bilan de l'après-guerre double, dit-on, le coût de la participation active.

Depuis plus de dix ans, le gouvernement a payé au-delà de $2,000,000,000 en intérêts sur la dette de guerre, en frais de rétablissement des anciens combattants, en pensions aux blessés et aux parents de nos héros morts au champ d'honneur.

Horribles expériences

Parmi les phénomènes que les fondateurs du bolchévisme ont fait naître dans le pays qui est devenu le laboratoire de leurs horribles expériences, l'un des plus affreux est celui de l'abandon de l'enfance.

Au mois de juin dernier, la presse soviétique signalait l'exode en masse, vers les régions méridionales, d'une multitude d'enfants errants qui, comme les années précédentes, se rendaient vers les pays fertiles, dans l'espoir d'y trouver à manger. Voilà ce que le communisme a fait de la terre d'abondance qu'était la Russie.

Une version anglaise uniforme de l'"O Canada!"

Ottawa.—Pour donner plus d'uniformité au chant canadien "O Canada" un des clubs Rotary de l'Ontario a eu recours à l'expédient de faire imprimer une version du chant en gros caractères et de l'afficher sur le devant de la salle: de la sorte personne n'aura à souffrir de ce qu'il ne connait pas telle ou telle version.

La Légion canadienne de la Ligue du service de l'Empire britannique, dans les suggestions qu'elle doit présenter au parlement cette session-ci, croit que le gouvernement fédéral devrait intervenir pour établir l'adoption d'une version identique dans tout le Canada. Naturellement cette demande suscitera de vives controverses sur les mérites et les démérites des différentes versions que l'on a publiées du chant. Mais la Légion croit que l'on pourra en fin de compte, obtenir l'adoption d'une version uniforme pour toutes les provinces.

Il se fait de la propagande communiste au Canada

Toronto.—Parlant au banquet du Canadian Club, sir Henry prêcha l'entente parmi les diverses races et croyances pour que la mise en valeur du pays pût se faire sans à coups. Il réprouva les agissements communistes au Canada, disant que les Russes se mêlaient des affaires d'autres nations partout dans le monde, la politique des Soviets étant de provoquer le malaise et la révolution pour arriver à leurs fins.

"Cette immixtion de Moscou dans les affaires du Canada devrait cesser, dit sir Henry Thornton, et les étrangers qui ne sont pas contents de notre pays devraient pouvoir, à la première occasion, faire voile vers des contrées où fleurit un régime à leurs yeux idéal."

Une heure catholique au radio pour tous les Etats-Unis

New-York.—Le premier dimanche de mars a vu l'inauguration d'une heure catholique, irradiée par tout le pays sous les auspices du Conseil National des hommes catholiques.

Le programme sera donné chaque dimanche par la National Broadcasting Co. de 6 à 7 heures, heure solaire de l'Est, (4 à 5, heure de l'Alberta).

En annonçant cette série, la National Broadcasting Co., déclare que cette heure spéciale marque le premier emploi général du radio par les catholiques américains dans le but de promouvoir une meilleure connaissance de l'Eglise catholique.

S. E. le cardinal Hayes, de New-York, et Mgr Schrembs, évêque de Cleveland, ont été les premiers orateurs. Mgr Schrembs a parlé du sens et de la nécessité de la religion.

Des prêtres distingués pour leur science et leur éloquence ainsi que des laïques distingués adresseront la parole au cours de la série sur des sujets religieux. On entendra en plus au cours de cette série les chanteurs et les musiciens catholiques les plus renommés, notamment le célèbre choeur pauliste.

L'histoire des Etats-Unis en 500 mots

M. Coolidge, bien connu pour son laconisme, ce qui lui a valu le titre de "Président silencieux", a été chargé d'écrire en 500 mots l'histoire des Etats-Unis, depuis la proclamation de l'indépendance, jusqu'à nos jours. Ces mots seront gravés en lettres de 1 pied de hauteur, sur le granit d'une montagne dans le Dakota du Sud. Elles couvriront un rectangle d'environ 4,000 pieds carrés de superficie. Les coins de chaque lettre seront dorés et les rayons du soleil "rendront plus brillante encore l'histoire des Etats-Unis."

Ajoutons que cette idée américaine est vieille de vingt-cinq siècles! C'est Darius, roi des Perses; qui eut le premier l'idée de faire graver sur un rocher de la montagne Behistoun l'histoire des principaux faits de son règne.

Le chiffre 13

Le chiffre 13 a toujours fait beaucoup parler de lui, dans le monde superstitieux.

On trouve des 13 où l'on veut, ainsi qu'en fait foi le refrain des gamins d'autrefois:

De quoi c'qu'y a treize?
Y a très . . . or de vertu!

L'avenir du Canada

Trois témoignages qui s'accordent.

L'un vient de l'honorable Stanley Baldwin, chef de l'opposition conservatrice aux Communes anglaises. Le second, de M. Maurice Tillier, de Paris, directeur-administrateur de la Compagnie Générale Transatlantique (ligne française), de passage au Canada. Le dernier, de l'ex-gouverneur-général dans le cabinet Coolidge, l'honorable J.-G. Sargent des Etats-Unis.

Ces trois témoignages s'accordent tous sur un point: un avenir brillant attend notre pays.

M. Baldwin disait: "Je crois que le Canada sera, avant longtemps, le premier Dominion à se transformer en une grande contrée manufacturière. Les perspectives de l'avenir du Canada sont illimitées". M. Maurice Tilier s'exprimait ainsi au cours d'une entrevue: "Notre foi dans l'avenir du Canada est si grande que nous venons d'inaugurer un nouveau service maritime avec Vancouver comme point d'arrivée". Et l'honorable M. J.-G. Sargent disait devant les membres du "New-England Traffic Club," à Boston: "De l'autre côté de la frontière canadienne vers le nord, s'étend une autre section du pays qui semble à l'heure actuelle à la veille d'un grand développement industriel. Le centre en est Montréal."

Au fond, ce triple témoignage ne fait que répéter la célèbre parole de sir Wilfrid Laurier sur l'avenir de notre pays: "Le vingtième siècle sera celui du Canada."

La Société des Missions Etrangères

La province de Québec possède un séminaire

Cette Société, fondée le 2 février 1921, par l'Episcopat de la province de Québec, est un Institut de Clercs séculiers liés par un serment d'obéissance du Supérieur et de fidélité aux Missions.

La fin de cet Institut est: 1. la sanctification de ses membres; 2. l'oeuvre des Missions en pays étranger: a, par la conversion des infidèles; b, le soin des chrétiens; c, l'établissement d'un clergé indigène.

Pour la formation et l'entrainement de ses aspirants missionnaires, la Société a établi un séminaire, au Pont-Viau, près de Montréal. Le cours théologique dure quatre années. A l'époque du sous-diaconat, ces futurs missionnaires sont appelés à faire pour trois ans un serment de stabilité; ces trois ans écoulés, ils s'engagent à se dévouer jusqu'à la mort au service des missions. De son côté, la Société leur assure, avec les moyens de sanctification et de persévérance, l'assistance nécessaire au point de vue temporel.

Faits oubliés

La race française aux Etats-Unis

—La première église catholique de Boston et de la Nouvelle-Angleterre fut une église française fondée en 1788 pour les Français de la métropole de l'Est américian. Cette église fut remplacée par une autre, également française, qui fut ouverte au culte le 29 septembre 1803.

—Le major général John-E. Lejeune, qui commanda l'infanterie de marine américaine pendant la guerre mondiale, était né d'un père franco-américain et d'une mère canadienne, et sa famille remonte à un Français venu de l'Anjou en Nouvelle-France, il y a 150 ans. Le général était fils du capitaine Ovide Lejeune et de Laura Turpin; il naquit à Pointe-Coupée, en Louisiane, le 10 janvier 1867.

—Le général Pershing est un descendant d'Alsaciens-Lorrains.

—Le premier évêque de Mobile, Alabama, était un Canadien, ou un Français, Mgr Michel Portier, sacré en 1842, décédé en 1853.

—Le premier curé catholique de l'Alabama se nommait l'abbé Henri Rouleau de La Vente.

—Le fondateur de Mobile fut Pierre LeMoyne d'Iberville.

Vous rappelez-vous?

L'ANNEE DERNIERE

A la même date, du 7 mars au 13 mars 1929

— 7 —

—Le nouveau nonce en Bolivie, Mgr C. Chiarlo, présente ses lettres de créance.

—Tous les ambassadeurs, ministres et agents diplomatiques des E.-U. à l'étranger adressent, selon l'usage leur démission au président Hoover.

— 8 —

—A Paris, congrès de l'Association internationale du tourisme.

—L'amiral W. V. Pratt est nommé commandant en chef de la flotte américaine.

— 9 —

—Le Pape reçoit le corps diplomatique.

— 10 —

—A La Paz, mort de J. C. Guerra, président de la Bolivie.

—Manifestation religieuse à la chapelle N.-D. de Lourdes à l'occasion des 25 ans de l'A.C.J.C.

— 11 —

—A Daytona Beach, E.-U., le major Seagrave bat le record mondial de la vitesse (automobiles).

—La juridiction du délégué apostolique en Egypte est étendue à la Palestine, la Transjordanie et l'île de Chyfre.

— 12 —

—Sacre de Mgr Pic, évêque de Valence.

—Sir S. Barton est nommé ministre britannique en Abyssinie.

— 13 —

—Le cabinet italien approuve le bill pourvoyant à l'exécution immédiate du traité et du concordat signés entre le Vatican et l'Italie.

—Le cable d'une benne se rompt dans une mine à Gorlowska, en Russie, 27 morts.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

* * *

La dernière crise

Je veux parler aujourd'hui de la crise qui a sévi sur le marché des titres. Certains diront: "Je suis fermier, je suis commerçant. Tant pis pour les victimes des catastrophes boursières. Il ne fallait pas s'exposer". Que ceux-là me permettent de leur dire qu'ils ont un raisonnement faux. On ne peut se désintéresser d'une crise boursière et de pertes s'élevant à 71 milliards de dollars. Nous vivons dans une sorte de démocratie financière. La crise boursière engendre le marasme des affaires. Que des courtiers habiles et effrontés aient réussi à s'enrichir en vendant des actions sans valeur, il n'y a pas de doute. Mais aussi par contre combien y a-t-il d'épargnants qui ont agi avec discernement? Ils sont rares. La masse des spéculateurs n'étudient pas le bilan d'une affaire; souvent on ne sait pas de quoi s'occupe la société dont on possède des actions. On achète les actions souvent sur la foi d'une circulaire. Alors il arrive que ces actions sont tellement demandées qu'elles sont très chères et rapportent presque rien. Alors dégonflement et c'est la crise. Ceci me rappelle l'histoire d'un courtier indiscret à qui des fonds avaient été confiés pour fins de spéculations et qui, s'il avait assez bien réussi ses propres affaires avait lamentablement raté celles des autres. Les dupés ne cessaient de demander une loi pour le punir et le courtier de dire: "S'il faut une loi pour punir les courtiers, il faudrait aussi une loi pour empêcher le monde d'être des poires". Et je crois qu'il avait un peu raison, mais je pense que ce serait pas mal difficile d'empêcher les gens d'être imprudents.

L'épargne n'étant que du travail accumulé, mis de côté pour enfanter d'autre travail . . . Certains voudraient édicter des lois pour protéger l'épargne contre ceux qui dupent, mais ça ne servira à rien, tant que les masses ne seront pas renseignées.

Il faut persuader nos gens qu'on n'a pas plus de chances de s'enrichir à la spéculation qu'en pariant aux courses.

F. CROUTZE, Dakin.

"Rébellion" ou légitime défense ?

La "Survivance" du 6 février publiait la dernière partie d'une étude de M. Donatien Frémont sur le rôle de Louis Riel. Cette étude se terminait par ces mots:

"Louis Riel et les métis ont bien été les premiers artisans de la survivance française de l'Ouest".

Il a fallu à M. D. Frémont un certain courage pour publier cette conclusion. Autant que je sache, les opinions courantes sur Riel sont retranchées dans deux camps. Dans l'un, on considère Riel comme un rebelle, plus encore, un traitre, puisqu'il fut condamné et pendu pour crime de trahison. Dans l'autre camp, on estime qu'il n'était qu'une sorte de fou, de visionnaire exalté, irresponsable.

Plusieurs cependant commencent à croire que ni l'un ni l'autre de ces jugements n'est exact. Mais nous sommes encore trop près de ce récent passé pour le pouvoir impartialement apprécier. Nul n'est prophète en son pays, et Jésus-Christ lui-même, aux yeux de la plupart de ceux qui le croyaient connaitre intimement, n'était que l'un des leurs, le fils du charpentier; aux yeux de la majorité de ses compatriotes, un agitateur posant au prophète, un ambitieux qui se voulait faire roi du pays. Chacun d'ordinaire peut, dans sa propre famille, remarquer que les imperfections sont beaucoup plus visibles que les qualités. Celles-ci souvent ne commencent à être pleinement appréciées que par l'éloignement, ou dans les clartés de la mort.

Pauvre Riel. Pauvre âme tourmentée, véhémente, parfois incohérente, née de la difficile fusion de deux races sans affinités; pauvre âme humaine, si loin d'être divine, si déchirée du conflit des passions, et cependant si noble dans sa misérable défaite!

Tacite disait que l'histoire est "la conscience de l'humanité". Déformer l'histoire, c'est un peu déformer notre conscience. Et, au sujet de Riel. il est un mot perfide que presque tout le monde accepte sans protestation. Ce mot, c'est celui de nos manuels d'histoire canadienne: "Riel's Rebellion"—la rébellion, la révolte de Riel. Il serait temps, à mon avis, que cette absurdité historique fut clouée au pilori, exposée à tous les regards. Je ne sais si M. Frémont l'a fait.

Il se trouve précisément que, ces jours-ci, j'ai à discuter ce sujet avec un publiciste Anglais de l'Est. Je traduis, en le résumant, ce qu' il écrivait:

"Je n'avais nulle intention de parler de Riel dédaigneusement. J'ai employé le mot "rébellion" parce que nous, Anglais, employons toujours ce terme. Pour moi, le rebelle peut être bon ou mauvais, c'est celui qui, par des actes, s'oppose au gouvernement — une opposition illégale. Nous avons dans notre histoire de magnifiques révoltés dont nous sommes fiers. Tel est William Lyon MacKensie. Cependant nous le nommons rebelle—un révolté digne d'éloges."

J'ai répondu: "En effet, un rebelle est celui qui se révolte contre une autorité établie, un gouvernement reconnu. Mais, en 1869, il n'y avait pas de gouvernement constitué, accepté, au Manitoba, ni dans les Territoires. Le terme "rébellion" me semble donc un quiproquo, et plutôt perfide. Traiterez-vous de rebelles les Français du temps de Jeanne d'Arc parce qu'ils voulurent redevenir maitres des provinces de leur pays envahies par les Anglais?—Non, n'est-ce pas. Eh bien, Riel et les métis étaient dans le même cas que les Français de 1429."

La perfidie du mot "rébellion" est qu'il donne aux vainqueurs le beau rôle, aux pauvres vaincus tous les torts. Il insinue que ceux-ci furent châtiés par ceux-là justement, par droit de l'autorité légitime; jamais, au grand jamais, de par la raison du plus fort. C'est très commode, lorsqu'on pend un homme, surtout présumé fou, de se pouvoir ainsi, en changeant un seul petit mot, blanchir la conscience, et dormir sans le cauchemar d'un cadavre qui se balance au gibet.

Pour nous, Canadiens, c'est assez de nos malentendus entre vivants. Ne diffamons pas nos morts. Ne les diffamons pas, surtout, lorsqu'ils ont payé de leur vie, versé leur sang. pour ensemencer la terre où germa notre survivance.

En face de l'insidieuse erreur des manuels scolaires, ne nous lassons pas de rappeler que, tel qu'un homme qui voit forcer la porte de sa maison, Louis Riel et ses frères métis étaient en droit de légitime défense. Les vrais coupables du sang répandu furent ceux qui, sans pitié pour les supplications du plus faible, irrités d'un essai de résistance, forcèrent, impérieux et durs, les portes de l'Ouest.

Georges BUGNET.

SECOND VOYAGE DE M. THIBAULT

Essai de fondation

1843 - 1844

(Suite du récit "Les voyageurs de la Rivière-Rouge")

Le premier voyage de M. Thibault à travers l'Ouest avait eu surtout pour but de voir les métis et les sauvages, de reconnaître leurs dispositions et d'examiner s'il y aurait moyen d'établir une Mission quelque part sur les bords de la rivière Saskatchewan. M. Thibault, comme nous l'avons vu, avait rencontré partout les dispositions les plus encourageantes; il avait même rapporté une requête des métis et des sauvages au gouverneur Simpson, pour demander qu'il laissât les prêtres demeurer parmi eux. Nous ne savons pas, il est vrai, l'accueil que le gouverneur avait fait à cette requête; nous pouvons croire qu'il ne fut pas favorable: qu'y avait-il besoin de prêtres catholiques dans ces parages, puisque les ministres protestants y étaient déjà? . . . Quoi qu'il en soit, Mgr Provencher, d'accord avec M. Thibault, avait décidé d'entreprendre la fondation d'une Mission dans l'Ouest, et M. Thibault partit en effet dans ce but, en 1843.

Sur ce second voyage, nous n'avons malheureusement pas de renseignements aussi précis et détaillés que sur le premier. Toutefois, en combinant différentes notes ou lettres de Mgr Provencher, de M. Thibault et du R. P. Lacombe, avec lequel nous aurons bientôt à faire connaissance, il nous sera possible d'en faire un récit assez exact.

La date du départ est difficile, pour ne pas dire impossible à fixer, à cause de la divergence des sources indiquées ci-dessus. Rien de tout à fait certain avant l'arrivée au Fort Pitt, qui eut lieu le 26 juillet. Mais, étant donné ce point de repère et la rapidité de la marche, on pourrait fixer le départ à la fin de juin ou aux premiers jours de juillet.

Le voyage se fit de nouveau par la voie de terre.

M. Thibault n'était pas seul, cette fois, avec un guide; "il accompagnait M. Rowand, le **bourgeois** du Fort des Prairies", (P. Lacombe, "Notice sur la Mission du Lac Ste-Anne",—inédite), qui s'en retournait sans doute après sa visite annuelle au gouverneur. Il y avait par conséquent tout un "train" de charrettes et des chevaux de selle dignes, en nombre et en qualité, des "bourgeois" de l'honorable compagnie.

Le missionnaire avait aussi ses chevaux et ses charrettes, mais le tout pauvre comme lui! Aussi ne tarda-t-il pas à se plaindre de la rapidité extraordinaire de la course: "C'est bien déplaisant, écrivait-il à son confrère, M. Mayrand, (cité par ce dernier dans une lettre à Mgr Provencher, 1 juillet 1843), de voir toujours au grand trot des animaux chargés comme sont les miens . . . Mes chevaux n'en peuvent plus. Si l'on doit continuer de ce train, je suis dans l'impossibilité de continuer ma route . . . Les charrettes d'ailleurs n'y tenaient pas plus que les chevaux: "J'ai cassé deux essieux, continuait-il, et suis prêt à faire mettre le troisième".

Il écrivait cela du Fort Carlton, où, tant bien que mal, il avait fini par arriver, le 17 juillet, si la date donnée par le P. Lacombe est exacte, (notice citée).

L'arrivée du missionnaire au Fort Carlton fut la cause d'une grande joie pour les sauvages: "Ils avaient rêvé aux prêtres" depuis le premier passage de M. Thibault, et ils espéraient le voir se fixer parmi eux, (lettre de Mgr Provencher à Mgr Signay, 6 nov. 1843).

Pauvres sauvages! ils durent être bien déçus, car M. Thibault ne demeura, semble-t-il, que fort peu de temps à Carlton. Toutefois, il leur annonça sans doute qu'il allait s'établir, non loin d'eux, en un lieu plus central pour ces régions, dans les environs du Fort Pitt; et, de fait, il "engagea", à Carlton même, un homme, nommé Pierre Thibert, pour l'aider à bâtir sa maison. Puis il reprit la route.

Ses chevaux n'en pouvant plus, M. Rowand eut l'obligeance de lui en prêter; et ils purent arriver, le 26 juillet, au Fort Pitt, mais non sans difficulté. "Quelles peines nous avons eues à nous rendre ici, écrit M. Thibault à Mgr Provencher, (Fort Pitt, 6 déc. 1843). Mes chevaux étaient si maigres qu'ils ne pouvaient plus marcher. Il fallait s'arrêter à tout instant pour les laisser paître, et encore, avec tous ces soins, à peine purent-ils suivre à petits pas ceux que M. Rowand me prêta pour me rendre jusqu'ici. Il ne faut pas voyager avec de pareilles rosses, quand tous les moments sont si précieux; mais que faire quand on est pauvre! . . ."

M. Thibault demeura au Fort Pitt près de deux mois. "Arrivé ici le 26 juillet, dit-il dans la lettre citée ci-dessus, j'ai été forcé d'y séjourner jusqu'au 13 septembre, pour attendre les berges qui devaient me transporter au Fort Edmonton". Il employa ce temps au soin des âmes et à la construction de sa maison.

"Les jours que j'ai passés ici, continue-t-il, n'ont pas été oisifs, ni même infructueux, quoiqu'il ait plu à la divine Providence de me faire passer par de pénibles épreuves.

"Je me suis occupé à l'instruction des gens de la place et des sauvages que je pouvais y attirer.

"Le 12 août, l'on vit arriver ici un camp de cent tentes ou loges de sauvages venant de différentes directions. Quel champ de ronces et d'épines! Je me suis appliqué à faire germer dans ces coeurs farouches la semence de la Parole divine avec un succès assez consolant, bien que mon coeur éprouvât souvent de rudes chagrins, en luttant contre les obstacles humainement infranchissables, opposés avec fureur au règne de Dieu par l'ennemi **du Père de famille.** Les **jongleurs,** qui ont l'air d'être les instruments dont Satan se sert pour détruire l'oeuvre de Dieu, font ici un mal incalculable. Ils se glissent dans les familles, dans les loges, dans les différents postes, pour y débiter sur les missionnaires des mensonges et des invectives dont il est facile de connaître l'origine. "Ce sont, disent-ils, de méchants hommes, qui rendent le monde esclave, le font mourir; qui veulent ruiner leurs terres et détruire même la nation; qui défendent la **médecine** à cette fin; qu'il faut chasser sans les écouter". Ceux qui, surmontant de tels préjugés, ont prêté l'oreille à mes instructions, se sont bientôt moqués de ces sottises; et j'espère que Dieu viendra encore à mon secours pour amener les autres à son bercail. Quoi qu'il en soit, Monseigneur, vous comprenez dans quelle position se trouve un pauvre prêtre, au milieu de ces hordes de barbares, excités par l'esprit de secte qui vient animer leur grossièreté naturelle. Malgré tout, j'ai baptisé une centaine d'enfants, et j'espère en baptiser encore d'autres."

M. Thibault avait déjà rencontré les Pieds-Noirs, dans son premier voyage; mais il les avait vus sous un jour extraordinairement favorable et non point tels qu'ils étaient en général avant leur conversion au christianisme. Il va être témoin maintenant des excès dont ils étaient capables, ainsi du reste que les autres sauvages, avant de se trouver sous l'influence du Prince de la paix. Ecoutons son récit.

"Dans la nuit du 15 août, un fort "parti" de Pieds-Noirs est venu attaquer les Cris campés autour du Fort Pitt. Pendant une grande partie de la nuit, l'on entendit les détonations des armes, le sifflement des flèches, les cris farouches des combattants et les plaintes des blessés: les cheveux me dressaient sur la tête. Un Cris fut blessé à mort d'une flèche qui lui perça l'estomac; son cheval eut le cou cassé d'une balle. Trouvé encore vivant le matin, il fut criblé de balles, coupé en pièces, après avoir eu la chevelure enlevée; et ses membres palpitants furent pendus au cou des chevaux ou fixés au bout de longues perches autour desquelles on exécuta des danses semblables à la frénésie." (C'est ce que les indiens appelaient la danse de la victoire).

"Après ce combat, soixante Cris sont partis à la poursuite de leurs ennemis, et ils sont de retour après avoir enlevé une centaine de chevaux, tué un Pied-Noir et perdu un des leurs.

"Vingt Pieds-Noirs ont été tués ces jours derniers par les Assiniboines auxquels ils avaient volé des chevaux.

"Comment voyager, concluait M. Thibault, quand nos prairies sont infestées par de semblables brigands?"

Il n'aurait pourtant pas désespéré de leur conversion s'il avait pu les réunir et passer quelque temps au milieu d'eux. "Je me proposais, ajoute-t-il dans sa lettre à Mgr Provencher, de passer l'hiver parmi les sauvages; mais les animaux ayant gagné le large, les sauvages se sont éparpillés et dispersés au loin, pour trouver de quoi vivre. S'ils peuvent se rapprocher et se réunir, j'ai l'espérance que bientôt ils seront chrétiens".

M. Thibault faisait là pour la première fois l'expérience d'une difficulté que tous les missionnaires des sauvages devaient rencontrer après lui et rencontrent encore aujourd'hui, la dispersion causée par la disette.

En l'occurrence il y eut pour lui quelque avantage à ce départ des Indiens: il eut ainsi du temps pour s'occuper de sa maison.

Il n'avait pas du reste attendu jusque là pour y songer. Dès les premiers jours (dès le 3 août, dit le P. Lacombe. dans la "Notice" déjà citée) après son arrivée au Fort Pitt, il avait dû chercher un endroit favorable et de son goût.

"M. Thibault était par nature timide et retiré. Sans peur et sans reproches avec les sauvages, il se sentait mal à l'aise au foyer des blancs de la compagnie de la Baie d'Hudson" (P. Morice, loc; cit. p. 264). C'est ce que regrettait en lui Mgr Provencher, comme il l'écrivait à Mgr de Québec: "Cet homme est trop timide; il n'aime pas à demeurer dans les Forts, parce qu'il est gêné avec les bourgeois ou les commis. Il faudra pourtant que quelqu'un les visite pour instruire les enfants et les femmes. Il ferait bien sous un autre; aussi il n'aime pas à être le premier" (6 juillet 1844). Au reste, si M. Thibault n'était pas à l'aise dans les Forts, il y avait peut-être à cela d'autres raisons que la timidité; les ministres protestants y demeuraient déjà, comme à Edmonton; et puis la conduite de plusieurs beourgeois n'était pas sans reproche, "tant pour la traite des pelleteries que pour les moeurs", dit le P. Lacombe dans la notice déjà citée, et M. Thibault ne se gênait pas pour leur dire la vérité: comment, après cela demeurer sous leur toit? . . . Cependant il s'en éloignait peut-être plus qu'il n'était opportun.

En tout cas, il jugea bon d'aller bâtir à 25 milles (dit le P. Lacombe) du Fort Pitt.

"J'ai construit une maison, dit-il dans sa lettre à Mgr Provencher, à une journée de marche du Fort Pitt, sur le bord de la rivière à **la Grenouille.** On y trouve de quoi vivre; et c'est le moindre avantage que nous offre cette place pour le succès de nos missions. Je n'y ferai point d'autres frais pour le présent, et j'y passerai l'hiver comme je pourrai, en attendant vos ordres".

(à suivre)

Cours de français en Nouv.-Ecosse

Halifax.—Depuis 1928, l'intérêt pour la langue française, en Nouvelle-Ecosse, a été grandement stimulé au moyen du radio. La Nouvelle-Ecosse croit-on, est la seule province qui émette des leçons de français le soir; c'est probablement la première province qui ait commencé à irradier des cours scolaires dans le Dominion.

Il y a maintenant environ deux fois plus d'élèves, qui étudient le français dans les écoles de la province, qu'il y a dix ans. En 1928, on en comptait 9,321, contre 4,711 en 1916.

A remarquer aussi que bon nombre d'adultes se sont mis à l'étude du français qui s'enseigne au radio et dans certaines écoles du soir à Halifax.

Une démarche louable pour promouvoir l'étude du français en Nouvelle-Ecosse est celle du ministère de l'Instruction Publique qui a fait venir le professeur C. A. Latour, inspecteur des écoles bilingues d'Ottawa, pour donner des cours pratiques de français ici.

Aurons-nous l'assurance d'Etat contre le chômage?

"Le seul moyen pratique d'obvier au chômage périodique en Canada est d'instituer un plan d'assurance contre le chômage", a déclaré, ces jours derniers, le premier ministre King à une délégation demandant l'aide du gouvernement pour les sans-travail. M. King ajouta qu'un tel plan finira par être mis en pratique.

L'Angleterre cependant a fait la ruineuse expérience que si on commence à subventionner le chômage, il faut le subventionner de plus en plus.

A bas le jazz !

"L'Evénement", de Québec, a institué une enquête parmi ses lecteurs sur les mérites relatifs de la musique classique, semi-classique, et l'autre.

Sur un total de 739 expressions d'opinion le jazz n'a recueilli que 38 voix.

"La musique classique, dit un des correspondants, élève l'âme; la musique du jazz élève les pieds. Ne trouvez-vous pas que c'est là une assez grande différence entre les deux?"

"Le jazz, remarque un autre, a dû être inventé par Satan pour faire danser ses damnés dans les tourments éternels; c'est ahurisasnt, énervant, abrutissant".

Et enfin le journal ajoute: "Le radio touchant un nombre incalculable de personnes ne doit donner que de la bonne musique, cette musique qui élève et instruit à la fois. S'il en est ainsi dans l'avenir, le radio aura un immense rôle éducateur à remplir. Souhaitons que tout le monde le comprenne."

3e mortalité dans l'Etat du Vatican

S. E. le cardinal Merry Del Val, décédé ces jours derniers, n'est que la troisième personne qui meurt depuis que la Cité Vaticane est devenue un état individuel.

On sait que la population totale de l'Etat Pontifical, qui effraye tant nos bons orangistes, ne s'élève pas même à un millier de personnes.

Une protestation de M. A. Lavergne

Dans une lettre au "Soleil", M. Armand Lavergne réfute la théorie émise par certains journaux conservateurs de la province de Québec que la loi Anderson ne s'applique qu'aux écoles publiques sans toucher aux écoles séparées.

"Cette doctrine, dit-il, n'est qu'un trompe-l'oeil ou un attrape nigaud, car en vertu de la loi en Saskatchewan, il n'existe pas d'écoles séparées ou confessionnelles pour le groupe qui constitue la majorité.

"Les écoles séparées ne peuvent être créées que pour une minorité. Toutes les autres sont écoles publiques et tombent sous le coup du projet de loi de Monsieur Anderson.

"Or, comme dans toute la Saskatchewan, les catholiques et les Canadiens de langue française sont groupés, il est excessivement rare qu'ils aient à constituer une école séparée. Cela n'arrive pratiquement pas. Ils doivent nécessairement établir une école publique, et c'est là précisément où la foi est odieuse, parce qu'ils sont frappés dans la presque totalité de leurs écoles."

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

Lauréats du mois de février

CLASSE	1er en Excellence (succès)	1er en Diligence (travail)	Médaille d'honneur
Philosophie	Robert McDonald, Edmonton, Alta.	Robert McDonald, Edmonton, Alta.	Milton Martin, Edmonton, Alta.
Belles-Lettres	Léo Giroux, McLennan, Alta.	Stanley Mastalish, Wakaw, Sask.	Gérard Germain, Marcelin, Sask.
Versification	Irénée Desrochers, Edmonton, Alta.	Irénée Desrochers, Edmonton, Alta.	Sheridan Porter, Maymont, Sask.
Méthode	Jacques Madore, Edmonton, Alta.	Mathias Messier, Legal, Alta.	Mathias Messier, Legal, Alta.
Syntaxe	Edmond Desrochers, Edmonton, Alta.	Emile Brière, Edmonton, Alta.	Stanley Rachynski, Vonda, Sask.
Eléments latins	Arthur Laberge, St-Vincent, Alta.	Jean-Charles Prince, Battleford, Sask.	Lucien Auclair, Calgary, Alta.
Senior Commercial	Aimé Gendron, Golden, C.B.	Aimé Gendron, Golden, C.B.	William McCumber, Edmonton, Alta.
Junior Commercial	Walter Charpentier, Debden, Sask.	Patrick Blais, Debden, Sask.	Bertrand Bérubé, Lac-la-Biche, Alta.
Première française (1er cours)	Maurice Lambert, Edmonton, Alta.	Olier Lafleur, St-Paul, Alta.	Paul Meunier, St-Paul, Alta.
Première française (2ème cours)	Walter Charpentier, Debden, Sask.	Georges Darimont, Edmonton, Alta.	
Deuxième française	Maximilien Vanderaegen, Kennusso, Alta.	Elphège Lachapelle, Lamoureux, Alta.	Michel Maccagno, Lac-la-Biche, Alta.
Troisième française	Armand Lepage, Lamoureux, Alta.	Armand Lepage, Lamoureux, Alta.	Arthur Boucher, Calgary, Alta.
Quatrième française (1er cours)	Clarence Meyer, Richdale, Alta.	Lloyd Flynn, St-Albert, Alta.	Lloyd Flynn, St-Albert, Alta.
Quatrième française (2ème cours)	Omer Devolder, Rivière-qui-Barre, Alta.	Omer Devolder. Rivière-qui-Barre, Alta.	Emmett Ryan, Edmonton, Alta.
Second English (1er cours)	Elphège Lachapelle. Lamoureux, Alta.	Lloyd Lévesque, Peace River, Alta.	Wilfrid Dandeneau, Winterburn, Alta.
Second English (2ème cours)	Wilfrid Dandeneau, Winterburn, Alta.	Wilfrid Dandeneau, Winterburn, Alta.	
Third English (1er cours)	Arthur Montpetit, Edmonton, Alta.	Omer Devolder, Rivière-qui-Barre, Alta.	Omer Devolder, Rivière-qui-Barre, Alta.
Third English (2ème cours)	Louis Chartrand, St-Vincent, Alta.	Louis Chartrand, St-Vincent, Alta.	

Morinville

La soirée de dimanche dernier a eu tout le succès attendu. Belle salle comble, beaucoup d'entrain, visiteurs distingués et surtout le fameux programme le **"Something different"** annoncé aux sons de la trompette épique au prône de la grand'messe.

Plus d'un à la sortie de cette soirée familiale des plus intéressante se disaient: "En effet le Père Lepage avait bien raison de dire que c'était "something different".

Pendant près de deux heures les Pères Daridon et Routhier, O.M.I., du Juniorat d'Edmonton, firent passer sous nos yeux les plus luxurieux paysages de l'Ile de Ceylan ainsi que les types originaux Ceylanais et Tamouls. Le R. P. Routhier dans un langage clair, concis nous expliqua les moeurs, coutumes des indigènes et surtout l'oeuvre de géant accomplie par les Pères Oblats depuis 1843 pour la conversion de ces peuples idolâtres.

Remerciements bien sincères aux bons Pères pour nous avoir ménagé une si belle et si intéressante soirée.

On remarquait parmi nos visiteurs le R. P. Gabillon, O.M.I., de Saint-Albert, âgé de 74 ans.

Les pionniers de Morinville rencontrèrent ce bon Père à la Montagne d'Ours, aujourd'hui Hobbema, il y a 39 ans, dans leur fameux trajet de Calgary à Morinville en charettes à boeufs.

Les familles Riopel, Boissonnault, Turgeon furent heureuses de revoir ce bon vieux missionnaire.

Les heureux gagnants à la partie de euchre furent pour les hommes, M. Jules Soetaert et Mme Joseph Gibeault. Prix de consolation, M. Eugène Brault, et Mlle Emilienne Brissette.

M. l'abbé Lepage, desservant de Morinville, en l'absence de Mgr Pilon, n'est pas homme à faire les choses à demi. Donc avec voix forte et résolue il annonça pour dimanche prochain c'est-à-dire le 16 mars encore un "something different", comme prix et comme programme. Il y aura deux prix pour messieurs et deux prix pour dames sans compter le prix d'entrée. Donc persévérance dans la bonne résolution du carême déjà prise de ne pas manquer une soirée familiale.

Un grain de bon sens.—Il y a une chose qu'il faut n'aimer à faire ni à donner; c'est de la peine.

TABLEAU D'HONNEUR
pour les Elèves de l'Ecole Riopel de Morinville
Février

Prix de conduite, Félix Meunier.

Prix de classe, Raoul Potvin, Aurore Rivet, Gaspard Henry, Marie-Ange Rivet.

Moyenne pour examens du mois:

Grade VI.—Roaul Potvin, 90; Yvonnette St-Laurent, 89; Marie-Louise Tellier, 88½; David St-Laurent, 84.

Grade IV.—Aurore Rivet, 90; Gilbert Rivet, 82.

Grade III.—Félix Meunier, 87; Françoise Henry, 88; Laurier Tellier, 76.

Grade II.—Gaspard Henry, 84; Napoléon Meunier, 70.

Grade I.—Marie-Ange Rivet; 80; Paul-Emile Tellier, 77.

Mlle Christiana L'Oiseau, institutrice.

Saint-Joseph

La veillée paroissiale, sous le patronage des jeunes filles a eu lieu dimanche dernier. Une belle assistance était rendue. Plusieurs personnes de Bonnyville avec M. le curé Lapointe étaient venues nous encourager. M. R. Fraser, Mlle A. Fraser, de Bonnyville, surent nous faire rire et peur. Ils avaient l'air d'avoir si peur dans leurs rôles que les spectateurs avaient presque peur eux aussi.

Puis les toutes petites dans un morceau précurseur du printemps, "Les fauvettes" nous charmèrent par leur savoir-faire.

Puis une autre pièce par les demoiselles de la paroisse, nous ramena à une scène de ménage. En un mot le programme était bien préparé, et surtout très bien exécuté.

La prochaine veillée paroissiale aura lieu vers la mi-carême. Elle sera sous le patronage des grands-pères et grands-mères de la paroisse.

Ici la grande question est: quand le train nous viendra-t-il? Mais il faut d'abord placer les dormants et les rails. Eh bien, les dormants sont ici et trois wagons chargés de rails sont arrivés à Bonnyville. C'est donc sérieux. La rumeur presque officielle serait que le travail commencerait aussitôt que la terre pourra se travailler. Ce ne sera pas long, car le remblais (grade) est déjà tout fait depuis l'automne dernier. Ce sera donc le progrès?

Ce serait le temps pour ceux qui voudraient bâtir au village, les premiers sont les mieux servis. Plusieurs terres vacantes, pourarient s'acheter à un prix raisonnable. Au mois d'avril une école sera ouverte au village.

Plusieurs nouveaux venus sont annoncés. Le principal serait de maintenir notre paroisse toute catholique.

Notre bureau de poste est monté et désormais les mandats-poste y seront émis et payés à partir du 1er mars.

—Corr.

Immaculée Conception

Un triduum sera prêché en notre paroisse à partir du 14. Le prédicateur sera le R. P. Frédéric, S.J. Il y aura messe basse tous les matins, mais pas de sermon et le soir bénédiction précédée du sermon.

Saint-Edouard

Dimanche le 9 mars fut inhumé Jean-Paul Marcoux, enfant bien-aimé de M. et Mme Jean Thomas Marcoux, décédé la veille à l'âge de 8 mois.

La nombreuse famille attendue sur la terre de M. Primeau viendra dans quelque temps y demeurer.

La terre de M. Adjutor Marcoux, qui était sans résidant depuis quelque temps, a été vendue à M. Paquette.

Une famille Laframboise demeurera au sud de la Coulée.

En comptant la famille Quintal établie l'été dernier, cela nous fait quatre nouvelles recrues dans l'année.

Le major Miller sera à l'avenir surintendant de la "Canadian Colonization" pour la partie nord de l'Alberta y compris la région de la Rivière la Paix. Le major Miller est aussi surintendant de la colonisation et des ressources naturelles pour la Pacifique Canadien à Edmonton.

Nouvelles d'Edmonton

M. Clément, de la maison de fourrures Beauchamp, est en route vers l'Est avec sa femme, par voie du C.P.R.

Deux Pères Passionnistes, les RR. PP. O'Brien et Hanley, prêchent actuellement une grande mission à la paroisse de la cathédrale.

Cette mission se poursuivra jusqu'au dimanche soir, 30 mars.

L'oeuvre de la presse catholique prime toutes les autres tentatives de propagation de la vraie doctrine et de l'éducation sociale des masses. Mgr Guillibert.

Ce qui se passe en Alberta

Les difficultés ne sont pas faites pour abattre mais pour être abattues. Abbé Thellier de Poncheville.

Chauvin

Jeudi matin vers les 5 h., le feu se déclarait dans le magasin de M. J. A. Baker et avec le vent du N.O. le feu se communiqua au magasin de M. H. J. Poirier, J. E. Pelletier et R. Belanger. Grâce à la bâtisse en brique occupée par la municipalité le magasin de M. Montjoy et la bâtisse d'instruments aratoires de M. Shantz est restée intacte.

M. Pelletier a ouvert hier, voisin du bureau de poste. M. Poirier doit reconstruire de suite ainsi que le boulanger.

De retour de sa promenade de l'Est Mme Ths Simard et son fils, partis pendant les premiers jours de décembre.

Attendus sous peu, M. et Mme C. Rousseau qui ont passé l'hiver à Chicago.

Aussi M. et Mme Alex Benoit et leur famille qui sont aussi allés visiter parents et amis de l'Est.

Calgary

PAROISSE STE-FAMILLE

Au cours de cette semaine étaient de passage au presbytère de Sainte-Famille Sa Grandeur Mgr Alfred Lepailleur, évêque de Chittagong, accompagnée des Pères Clément et Bleau, C.S.C., en route pour le Bengale. Sa Grandeur et ses compagnons s'embarqueront à Vancouver pour se rendre premièrement au Japon, puis à Hong-Kong, de là à Singapour et enfin ils toucheront le port même de Chittagong le Samedi Saint. Cette ville des Indes a une avance de dix heures sur Calgary, et ils auront voyagé durant 45 jours à peu près sans arrêt. Le diocèse de Chittagong a une superficie de 44,000 milles carrés et compte onze millions de païens et 8,000 chrétiens avec environ une trentaine de prêtres et autant de religieuses pour se partager cette immense tâche d'évangélisation. Voilà un champ propice à l'oeuvre de la Propagation de la Foi, et voilà aussi un champ où se trouve notre Canada Apôtre.

Le Très Rév. Père Langlais s'arrêta aussi à Sainte-Famille, la semaine dernière. Provincial des Dominicains au Canada, le Père Langlais s'en va visiter les Missions confiées aux Dominicains Canadiens au Japon. Cinq religieuses de l'Immaculée-Conception de Montréal voyagent sur le même train allant ouvrir un dispensaire dans une de nos missions là-bas.

A tous ces apôtres de l'Evangile en terre étrangère, nous souhaitons heureuse traversée et bonne santé. Leur zèle honore le Canada qui porte ainsi par ses fils généreux les bienfaits du christianisme chez des peuplades infidèles et ignorantes de la Croix Rédemptrice. Puissent leurs travaux mériter que notre jeune Patrie garde intact le trésor de la Foi laissé par les ancêtres.

L'organisation du "Festival" annonce la présence de Charles Marchand, cet interprète spécialiste de la chanson populaire, à l'hôtel Palliser de cette ville pour le 19 mars. Celui qui connaît Charles Marchand a déjà pris la résolution d'aller l'entendre. Les autres qui ne l'ont pas encore entendu, devraient profiter de cette circonstance pour l'encourager dans son art national et pour apprécier plus justement nos vieux chants canadiens si bien rendus par un artiste du terroir. Souvent des organisateurs qui ont bien quelques mérites, mais tout de même trop injuste à notre égard, invitent pour exécuter nos chants des gens qui n'ont pas la mentalité, ni la connaissance parfaite, ni la langue des Canadiens-français. Alors ce sont là des exécutions manquées, qui détériorent la valeur des pièces. Cette fois ce sera des choses de chez-nous par un artiste de chez-nous. C'est l'occasion de goûter, d'aimer, de comprendre mieux cette littérature à laquelle nous n'avons pas accordé assez d'attention. "Il faut regretter que la chanson populaire se fasse de plus en plus rare sur les lèvres de nos gens", écrivait Mgr Camille Roy. Ce sont là:

"Concerts de notre enfance, échos de nos berceaux,
"Héritage sacré de la voix de nos mères,
"Refrains de nos aïeux au fond de leurs tombeaux".

La mode, en son évolution, devrait bien ramener un jour—bientôt—la vogue des chansons anciennes. Il suffirait pourtant de quelques "jeunesses" de bonne volonté pour remettre en honneur dans les salons d'aujourd'hui les rythmes doux qui ont bercé les rêves de nos devanciers.

C'est un patrimoine que ces vieux airs jolis, et il n'en faudrait pas laisser perdre un seul. Lorsque tant de nos traditions agonisent ou meurent, si l'on pouvait conserver la plus gracieuse de toutes, celle de la bonne chanson, nous aurions fait encore oeuvre bonne et patriotique. (Mme Collette).

Charles Marchand se sert de la vieille chanson pour parler à l'esprit et au coeur tout en flattant l'oreille. Ce serait bien d'aller nombreux applaudir notre chanson populaire, celle qui a enchanté notre enfance et que la voix paternelle nous a dite jusqu'à ce qu'elle se soit tue dans la mort.

Choses et autres.—Ont été baptisés Joseph Jean Claude, fils de M. et Mme Albert Boursier. Parrains, M. et Mme Jean Guénard, grands-parents maternels.

Joseph Georges Bernard, fils de M. et Mme Victor Daoust. Parrains, B. Heslop et Elizabeth Jeanpietri.

Joseph Raymond Wilfrid, fils de M. et Mme Wilfrid Fortier. Parrains, Maurice et Rose Despins, oncle et tante maternels de l'enfant.

Samedi le 15 courant sera chanté dans l'église Sainte-Famille le service anniversaire de feue Madeleine Guay, à 8 h. 30. Parents et amis sont invités.

Le bureau des syndics de la paroisse s'est adjoint M. Tréflé Demers en remplacement de Philias Rodrigue décédé.

La Société des Dames de Sainte-Famille a fait l'élection de ses officiers pour la nouvelle année, lors de la dernière assemblée, avec le résultat suivant: présidente, Mme J. R. Miquelon; vice-présidente, Mme R. Spence; secrétaire, Mme P. Rostaing; trésorière, Mme L. Poulin; conseillères, Mmes Bilteryst, J. Auclair et C. J. Côté. Nous savons qu'un comité de recrutement a été chargé d'intéresser toutes les dames de langue française à la Société des Dames de Sainte-Famille. C'est une belle initiative, et il faut espérer que toutes répondront fièrement.

A une assemblée conjointe de la Société St-Jean-Baptiste et des Dames de Ste-Famille, tenue la semaine dernière, un comité, composé de M. le Dr Beauchemin, M. Minard, de Mmes Miquelon, Bilteryst et Poulin, a été nommé en vue de l'organisation d'un grand bazar de paroisse qui aura lieu probablement en octobre prochain. Notre meilleur concours est assuré à cette pieuse entreprise.

Dimanche dernier le R. P. Beuglet, O.M.I., de Fort St-John, Alberta Nord, nous donna le sermon et il présida aussi à l'office des Vêpres le soir.

Mme J. R. Miquelon s'en va rendre visite à sa mère à Manchester, N.H. Elle s'arrêtera en voyage à Régina et Montréal.

M. Francis Minard, jusqu'ici à l'emploi d'une maison de la Radio, doit quitter Calgary sous peu pour suivre des cours spéciaux dans une école de New-York.

Pensée.—"Vous n'êtes pas meilleur parce qu'on vous loue, ni pire parce qu'on vous blâme, vous êtes ce que vous êtes". (Imit. J.-C.) —Corr.

quer un joli sourire sur la figure de M. P. Giguère.

M. Henri Vaillette de Ouelletville est parti depuis quelques semaines pour Grand'Mère, Qué., avec toute sa famille.

M. Benoit Trudel de Red Deer est ici depuis quelques jours; il ne paraît pas aimer sa nouvelle place. On dit qu'il pourrait bien passer l'été par ici.

Le printemps s'annonce; aussi chacun commence à se préparer. M. J. A. Maynard, ainsi que M. et Mme Ernest Nobert sont retournés sur la ferme et se sont mis à l'ouvrage. M. Julien Nobert doit retourner aussi sur sa terre ces jours-ci, content d'avoir donné satisfaction aux amis de Cluny comme gérant du "Curling Rink" et d'avoir fait un grand succès du "Bonspiel." —Corr.

Donnelly

Notre bazar est terminé depuis le 4 au soir. Ce fut un succès qui dépassa nos espérances. Nous apprécions beaucoup aussi le dévouement de nos candidates qui ont rapporté un bon montant malgré la rareté de l'argent et la saison tardive. Mlle E. Collin est l'heureuse gagnante. L'autre candidate était Mlle Perras. Les deux candidates ont fait montre d'un dévouement identique.

Mlle Collin a reçu en récompense un service de manicure en ivoire français et Mlle Perras un service du même genre mais perlé-ambrée. Le dernier soir, soit le mardi gras, nous avons eu plusieurs de nos concitoyens se costumer pour nous faire rire un peu. Nous avons cependant reconnu M. G. Labrie, O. Giroux, A. Ouellette. En dépit de son costume de pauvre homme M. Giroux a bien trouvé le moyen de faire quelques petites dépenses. M. G. Supiro de Donnelly l'a suivi de près avec sa canne. Nous remercions cordialement les dames de la paroisse qui ont fait un succès de ce bazar. Mentionnons: Mmes Lacoursière, E. Lemay, J. Paulin, et nous remercions tous ceux qui y ont pris part soit en argent, en temps ou autrement. Nous donnons les noms de ceux à la grande râfle.

Premier prix, Mlle E. Collin, Donnelly; 2e prix, une lampe gagnée par M. G. Giroux de McLennan; 3e prix, un crucifix donné par M. Chatain d'Edmonton, et gagné par M. H. Paradis de Ponteix; 4e prix, un kodak gagné par M. Johnston de McLennan; 5e prix, un service à barbe gagné par M. Alex. Perras; 6e prix, un service à thé gagné par le R. P. Cozanet de McLennan; 7e prix, un centre brodé gagné par M. P. Lavoie de Falher.

Nous désirons remercier nos visiteurs en particulier le R. P. Cozanet de McLennan, M. l'abbé Normandeau de Girouxville et aussi le Père curé de Falher qui nous a fait une visite. Lundi après-midi les Soeurs de Falher sont venues avec leurs élèves et les élèves de Donnelly étaient aussi présents. Cela formait une vraie fourmillière. Nous remercions aussi tous ceux dont les noms nous échappent.

Nous sommes à réorganiser notre cercle. Avis aux intéressés.

Girouxville

Annonce . . .

Merci au bureau de colonisation de Saint-Paul de la carte à nous adressée montrant la région de Saint-Paul et en énumérant les différents avantages. Voilà de la belle et bonne annonce qui ne coûte rien ou presque et qui fera sûrement son chemin. Aux autres centres de langue française d'en faire autant pour leur propre propagande et pour n'avoir pas à se repentir par la suite quand ils s'apercevront que personne ne va chez eux, excepté les Russes ou les Anglais qu'ils ont souvent invités par leur annonce dans le journal de langue anglaise. Du récolte ce qu'on sème . . .

Conférence sur mauvaises herbes

Mardi soir, avait lieu une conférence par M. J. Taunton sur les herbes nuisibles, dangereuses qui malheureusement déjà ont envahi nos champs vierges dans ce pays nouveau qui est le dernier refuge en Amérique pour les grains nets, purs, exempts de mauvaises graines . . .

Vu que M. Taunton n'a pu s'exprimer en français comme les autres conférenciers venus l'an dernier, il a fallu se servir d'un interprète. M. Paul Pelletier se chargeant non seulement de traduire, mais d'expliquer les mots techniques d'une manière si intelligible, soit en français, soit en anglais que l'on se demandait pourquoi il ne serait pas lui-même le conférencier . . . Au moins, il serait compris de ses auditeurs et un grand bien en résulterait pour tout le pays . . .

A ce propos, qu'il nous soit permis de revenir sur une demande lancée dans les journaux l'été dernier, le 10 juin alors que MM. Gray et Carlisle donnaient ici même une conférence en anglais seulement . . . et que l'abbé Normandeau fut chargé de traduire à l'assemblée . . .

Or voici le rapport tel que publié dans la Survivance en date du 10 juin 1929:

" . . . M. l'abbé Normandeau résuma en français les points saillants de la conférence en y ajoutant certaines remarques appropriées, remercia MM. les conférenciers, exprimant le souhait que bientôt un instructeur agricole bilingue nommé par le gouvernement vienne se faire entendre dans les centres de langue française. Sur ce, l'assemblée fut unanime et grande fut la joie d'apprendre de la bouche de nos distingués visiteurs que le gouvernement vienne se faire entendre dans les centres de langue française. Sur ce, l'assemblée fut unanime et grande fut la joie d'apprendre de la bouche de nos distingués visiteurs que le gouvernement était en quête d'un instructeur bilingue compétent pour les centres de langue française . . . Alors le correspondant vous renvoie à "Tribune libre . . . re: requête pour tel instructeur agricole que vous signerez à deux mains . . .

Or, le 7 août, un agronome bilingue, parfaitement au courant de la situation ici comme dans tout le pays, diplômé depuis plusieurs années et en charge d'un poste important dans l'Ontario, était recommandé au département et la nomination devait se faire incessamment, nous écrivait-on

Cluny

Grande joie la semaine dernière dans la famille Corbeil, un gros garçon arrivait chez M. et Mme Jos. Corbeil de Ouelletville. M. François Corbeil et sa dame étaient les parrain et marraine. L'enfant reçut les noms de Jérôme Arthur. Il plaira à leurs nombreux amis d'apprendre que la mère et l'enfant se portent bien.

La semaine dernière M. et Mme Arthur Gourdine revenaient d'une promenade de quelques semaines chez M. Oscar Nobert de Red Deer.

Mlles Diane et Rose Vilmur de Hussar sont en promenade à Cluny depuis quelques jours, chez M. Jean Hurtubise, elles ont rendu visite chez M. A. Lépine ainsi qu'à M. et Mme Ernest Nobert. Nous avons pu remar-

Depuis, on s'est contenté d'attendre des deux côtés . . . puis rien, jusqu'à la semaine dernière, lorsque le député de Grouard, M. L. A. Giroux, profitant de la circonstance en chambre de telles demandes, interpella M. Hoadley à propos de sa promesse de l'an dernier. A quoi ce dernier répondit qu'il avait demandé aux officiers du Dominion, mais qu'il n'avait pas trouvé d'homme compétent . . . et que par ailleurs, des jeunes gens sortant du collège d'Agriculture n'ont pas l'expérience voulue, etc., etc.

Sur ce, M. Giroux obtint de communiquer avec Québec pour en obtenir un compétent . . . et grands dieux, il y en a! ils le sont presque tous! . . .

Mardi dernier, M. Taunton s'excusant de ne pouvoir s'exprimer en français, laissait entendre clairement que dans le cours de l'été, nous aurions un instructeur ou inspecteur des mauvaises herbes bilingue pour le district de Girouxville et alentours . . . Il doit y avoir quelque chose en-dessous et c'est le temps d'en avoir un, parce que les élections faites, les promesses s'envoleront comme d'habitude. —Corr.

Hussar

Vraiment février s'est montré clément! Sous l'influence du bon exemple les débuts de mars sont des plus agréables. Semeur, sans le savoir, l'un et l'autre, d'une parcelle du temps, ils nous rapprochent pas à pas de la belle saison en nous retirant de cette captivité choyée de l'hiver. Qu'il continue en agneau ou finisse en lion, mars en riant nous prépare le printemps. Ce qui met le sourire sur les lèvres et la gaieté au coeur . . . Déjà nous en avons eu un doux prélude dimanche dernier.

Une petite fleur s'est épanouie dans Hussar, au soir du dimanche gras. Pour être nocturne elle n'en a été que plus belle, et son caractère de petite aristocrate nous la fit admirer dans le jardin de M. et Mme Cléophas Vellemure. Son admirable parfum fit attirer les amis nombreux qui tous demeurèrent enchantés à la vue de ses pétales élancées, de ses corolles aux couleurs chatoyantes, de sa fraîcheur empourprée. C'est avec la plus délectable joie que tous se virent inondés du nectar de son parfum. C'était donc fête de la découverte de cette primevère et chacun ne doutait plus que la belle saison, à ses débuts, a des charmes enivrants. On s'y donna de gaieté de coeur.

Après avoir dégusté la dinde et goûté les mets les plus succulents chacun jugea que la base à la gaieté ne pouvait être meilleure et ce fut le commencement de l'hilarité. Nos aimables hôtes surent maintenir ce bon ton des veillées canadiennes avec son entrain jovial jusqu'à une heure qui n'était "plus tard de partir". On remercia de grand coeur.

Sont venus à la cueille de cette admirable fleur:

De Cluny: M. et Mme Jean Hurtubise, M. O. Papineau et M. Philippe Giguère. De Rosedale: M. et Mme Alc. Barré. De Hussar: M. Th. Lessard; M. et Mme A. Ricard, M. et Mme H. Brassard, M. et Mme A. Lagueux; Mme P. Fleury, M. et Mme J. Britten, Mlles Marie-Rose et Diana Vellemure et Mlle Edesse Rougeau, MM. Henri Rougeau, Roméo Brassard, Ray. Hoeght et Luis Hoeght, M. Théobald.

VELLEMURE

M. et Mme C. Vellemure passèrent une semaine en promenade à Cluny les hôtes de M. et Mme J. Hurtubise et M. O. Papineau.

M. Th. Lessard est venu nous rendre une courte visite étant retourné lundi dernier avec deux chars de chevaux. Mlle Bernadette Lessard, heureuse de son anglais, se dévoue à l'enseigner à St-Joseph. Des intellectuels, moins fortunés, viennent à heures fixes ou aux loisirs, faire la causette et se perfectionner par la pratique du parler. Nous doublons nos souhaits de succès! Bravo!

M. et Mme Ant. Croteau, actuellement à Calgary, sont des plus joyeux du beau garçon qui leur vient de naître. M. et Mme Ubald Gourdine ont présenté l'enfant au baptême.

M. Pete Fleury vient de nous quitter pour Banff. —Corr.

Legal

Nous avons eu mercredi de la semaine dernière, vraisemblablement, la dernière partie de gouret de la saison. Elle fut jouée entre Halfway Lake et Luscar, et ce fut Luscar qui emporta la victoire avec quatre points contre zéro. Nos amis de Luscar partirent le lendemain, enchantés de leur petite randonnée et de leur séjour chez nous. Trois automobiles les menèrent à Edmonton. Ils durent arriver à destination le vendredi matin. Nous leur souhaitons bonne chance et nous espérons qu'ils nous reviendront l'hiver prochain. Depuis ce départ, la température s'est tellement radoucie, que la glace de la patinoire est toute fondue. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Le Dr Riopel, par mesure de précaution, a vacciné les enfants de l'école du village, de Diligence, West Legal et Springfield.

Samuel Cyr, qui il y a quelques mois avait vendu ses terres situées à six milles est du village, vient d'acheter la propriété de J.-Bte Laforce. Ceci le rapproche de trois milles. M. Laforce malade et alité depuis sept mois ne pouvait plus espérer continuer la culture. Il a déménagé au village et sa famille occupe l'une des maisons de Ménésippe Massie.

Baptême: Marguerite Marie Georgette, née de Georges Leduc et Pauline Legresby. Parrain, Sylva Leduc, marraine, Mme Adrien Leduc, oncle et tante de l'enfant.

A cause de la maladie d'un des acteurs, la soirée paroissiale des hommes mariés n'a pas eu lieu dimanche dernier. Elle est remise à dimanche prochain 16 mars. André De Champlain est prêt de nouveau à prendre son rôle de M. Lantirlut et il se promet de vous faire rire. Avant la comédie, il y aura partie de cartes. —Corr.

Pour le cultivateur, la seule agriculture payante est celle qui a pour base l'industrie laitière.

POUR NOS FERMIERS

Les gens qui ne sortent pas, ne se rencontrent point, n'échangent pas d'idées, ne trouvent plus de beauté nulle part et retournent à grands pas vers l'état primitif.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	.81
No. 2 Nord	.78
No. 3 Nord	.74
No. 4 Nord	.70
No. 5 Nord	.64
No. 6 Nord	.50
Fourrage	.50
Avoine—	
No. 2 C. W.	.39
No. 3 C. W.	.31
Orge—	
No. 2 C. W.	.36
No. 3 C. W.	.31
Seigle—	
No. 2 C. W.	.34
No. 3 C. W.	.29

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.02⅛
No. 2 Nord	1.00⅝
No. 3 Nord	.96⅛
No. 4 Nord	.91⅝
No. 5 Nord	.84⅝
No. 6 Nord	.75¾
Fourrage	.72⅝

Prix à Winnipeg

Blé—	
No. 1 Nord	1.02¾
No. 2 Nord	.99¾
No. 3 Nord	.95⅝
No. 4 Nord	.91⅝
No. 5 Nord	.84⅝
No. 6 Nord	.64⅝
Fourrage	.53⅝
Avoine—	
No. 2 C. W.	.53½
No. 3 C. W.	.44⅝
Fourrage	.44⅝
Orge—	
No. 3 C. W.	.46½
No. 4 C. W.	.41½
Fourrage	.37¾
Seigle—	
No. 1 C. W.	.54

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	9.00 à 9.50
" qualité moyenne	8.00 à 8.50
" communs	6.50 à 7.75
Veau de choix	12.00 à 13.00
" bonne qualité	8.50 à 9.00
" commune	6.00 à 8.00
Bouvillons (steers) de choix	9.50 à 10.00
Bouvillons qualité moyenne	8.50 à 9.00
" commune	7.00 à 8.25
Boeuf de choix	7.00 à 7.50
" ordinaire	6.00 à 6.50
" commun	5.00 à 5.75
Mouton de choix	9.50 à 10.00
" de l'année	7.50 à 8.50
Agneau de boucherie	5.00 à 7.00
Porc de choix	12.50

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

LAIT	2.70
Crème—	
Spéciale	.38
No. 1	.36
No. 2	.33
Oeufs—	
Extra	.42
Frais	.40
2e qualité	.25
Communs	.20

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Pourquoi pas?

La crise agricole existe; un certain nombre de bonnes familles branlent dans le manche; quelques paroisses seront probablement assez gravement affectées. Le constater n'est pas agréable, en gémir pas plus; ce qu'il faut c'est appliquer le remède.

Ce remède existe-t-il?

Il existe et il importe de l'appliquer au plus tôt.

Le mal est plus complexe qu'il n'en a l'air, le remède aussi. Une bonne partie du remède consiste à ne pas compter sur la seule récolte du blé pour arriver au succès.

Pour réussir, nos cultivateurs doivent cultiver du blé; mais, à ne cultiver que du blé ils crèveront sûrement. La culture exclusive du blé a déjà donné des profits; mais avec l'usure des terres, l'invasion de la rouille et des mauvaises herbes, la main-d'oeuvre chère, la seule culture du blé ne payera plus son homme à l'avenir.

A toutes ces raisons vient s'ajouter une difficulté de mise sur le marché qui commence à donner matière à réflexion. La récolte de l'an dernier est encore en grande partie dans les greniers canadiens, l'Angleterre boude nos prix et dans trois mois le blé de l'Argentine arrivera sur le marché mondial. Que va-t-il se produire sur le marché canadien? Nous voulons être optimiste, mais des points d'interrogation se posent et ils ne sont pas tous rassurants.

Si désagréable que puisse être le refrain à certaines oreilles, il faut dire et redire bien haut: la culture du blé n'est plus suffisante à assurer le succès des cultivateurs.

Parmi les branches adjuvantes de la récolte de blé, il faut mettre en toute première ligne un petit troupeau de bonnes vaches laitières gardées proprement dans une étable bien ventilée. Ce troupeau de vaches rend possible la tenue d'un troupeau de cochons. Gardés au parc de luzerne en été, sous un tas de paille en hiver, utilisant le petit lait et le grain de rebut, ces cochons rapporteront un certain nombre de cents piastres à la fin de l'année.

Pour ceux qui ne veulent pas en venir là, il serait peut-être avisable d'essayer le troupeau de moutons. Se faire la main avant de risquer de l'argent dans l'achat d'un grand nombre de bêtes nous parait élémentaire.

Aux moutons on pourrait ajouter les poules. Charger les garçons des moutons et les filles des poules nous paraîtrait de bonne stratégie. Outre le revenu intéressant qui proviendrait de ce travail, ils auraient une occupation qui, sans être absorbante, les empêcherait de bâiller aux corneilles en songeant aux moyens de quitter la ferme le plus tôt possible.

Le dernier numéro de la "Terre de Chez nous", organe de l'"Union Catholique des Fermiers de Québec", fait connaître le fait d'une demoiselle, Lucile Belisle, de Saint-Eustache, P.Q., qui a fait un profit net de $548.45 de cent poules en un an. Elle a ajouté à ses dépenses de nourriture 10 pour cent de dépréciation sur son poulailler qui lui a coûté $300. N'est-ce pas intéressant et suggestif?

C'est un des remèdes au mal dont nous souffrons; pourquoi ne pas le prendre avant qu'il ne soit trop tard? Deux ou trois remèdes de cette nature, pris graduellement les uns à la suite des autres, feraient d'un bon nombre de cultivateurs malades des gens bien portants.

CULTIVATEUR, "La Liberté."

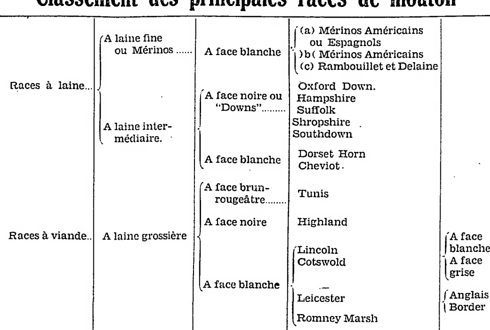
Quel prix faut-il payer ?

L'argent est un facteur dont il faut tenir compte dans le choix d'un reproducteur. Beaucoup de gens pensent que les prix demandés pour des taureaux de la race qu'ils aimeraient exploiter sont tout à fait au-dessus de leurs moyens. Plusieurs croient fermement que les éleveurs d'animaux enregistrés se tiennent ensemble pour garder les prix élevés. Il y a des personnes qui s'occupent d'industrie laitière depuis longtemps et qui ont acquis, par chance ou autrement, une ou deux vaches de race pure et qui ont régulièrement employé des reproducteurs de race pure. Lorsqu'elles ont des jeunes taureaux de race pure à vendre, elles ont de la difficulté à en obtenir plus de trente à quarante piastres, quoique le reproducteur de ces veaux leur ait probablement coûté une centaine de piastres ou plus. Quelle est la raison de cette différence et pourquoi les jeunes taureaux seraient-ils trop dispendieux? Voilà une question qui se présente souvent à l'esprit. Ce n'est pas sans profit. Si chaque producteur de lait examinait cette question et en étudiait la réponse lui-même, bien peu feraient l'acquisition d'un taureau de mauvaise qualité.

Cherté des bons taureaux

Les taureaux de race pure sont dispendieux parce qu'ils sont relativement rares. La proportion d'animaux de race pure est plutôt petite dans notre pays. Les races pures ne comprennent pas toutes non plus des animaux supérieurs. Quelques-uns manquent d'individualité. Au surplus, il y a beaucoup de vaches remplies d'excellentes qualités individuelles et qui sont entre les mains de personnes incapables de les faire valoir à leur pleine valeur. Conséquemment, le nombre des vaches de valeur est plutôt réduit. Le contrôle laitier est plus ou moins dispendieux. La préparation des vaches en vue de les soumettre au contrôle, leur alimentation, les soins réguliers et la traite, enfin, tout ce que l'établissement d'un record officiel motive forme une dépense quelquefois considérable. Ces facteurs contribuent fortement à hausser le prix d'un taureau provenant d'une vache ayant fait ses preuves.

—Le Journal d'Agriculture.



Classement des principales races de mouton

Races à laine	A laine fine ou Mérinos	A face blanche	(a) Mérinos Américains ou Espagnols; (b) Mérinos Américains; (c) Rambouillet et Delaine	
	A laine intermédiaire	A face noire ou "Downs"	Oxford Down, Hampshire, Suffolk, Shropshire, Southdown	
		A face blanche	Dorset Horn, Cheviot	
		A face brun-rougeâtre	Tunis	
Races à viande	A laine grossière	A face noire	Highland	
		A face blanche	Lincoln, Cotswold	A face blanche, A face grise
			Leicester	Anglais, Border
			Romney Marsh	

CHERTE D'UN MAUVAIS TAUREAU

Les bons taureaux sont les seuls qu'il faut conseiller d'acquérir. Il est aussi dispendieux de garder un mauvais taureau qu'un bon. Il y a seulement une différence dans les frais d'acquisition. On ne peut placer avec plus de sagesse un cent piastres sur une ferme qu'en l'employant à l'acquisition d'un reproducteur de mérite reconnu. Un homme avisé qui possède une dizaine de vaches s'apercevra facilement qu'un taureau dont les ancêtres sont de gros producteurs aura infiniment de valeur pour lui. Plus on a employé longtemps un reproducteur de race pure, plus il est nécessaire d'être soigneux dans le choix des nouveaux taureaux. Le troupeau s'est amélioré graduellement au double point de vue caractère et production, et c'est pour cela qu'il faut exercer beaucoup de jugement si on désire que cette amélioration se continue. Après une dizaine d'années d'amélioration, le propriétaire d'un troupeau doit être aussi soigneux dans le choix des nouveaux taureaux qu'il le serait si son troupeau était de race pure. C'est pourquoi, si ce cultivateur est un éleveur soigneux et studieux, il serait préférable pour lui d'acquérir alors quelques vaches de choix de plus et continuer graduellement de convertir son troupeau métis en un troupeau de race pure. Il retirera ainsi tout le bénéfice possible d'une sélection soigneuse du taureau.

—Le Journal d'Agriculture.

A QUEL AGE MEURT-ON?

Il est assez difficile, quand il s'agit d'un individu, de déterminer, même approximativement, l'âge qu'il aura à son départ pour l'au-delà. Mais ce qui est impossible pour l'individu devient plus facile pour la masse, c'est-à-dire pour un groupement assez considérable pour en tirer des statistiques et, conséquemment, des probabilités.

En étudiant bien ces rapports et en les rapprochant les uns des autres, on est arrivé à conclure que, pour pouvoir porter un pronostic vital sur un sujet, il faut d'abord l'examiner à plusieurs reprises et à intervalles suffisants; qu'il faut le surveiller surtout vers l'adolescence où les courbes de mortalité subissent une exagération très nette du fait de la tuberculose et vers la cinquantaine où les accidents du coeur et des reins sont des plus fréquents. En dehors de 65 ans, il y a de grandes chances (sauf le cas de cancer) pour qu'un individu vive jusqu'à un âge très avancé. Pour les autres, s'il est possible de se baser sur les moyennes des compagnies d'assurance entre elles on peut dire que sur 100 individus,

80	atteindront	l'âge	de	16 ans
70	"	"	"	38 ans
60	"	"	"	52 ans
50	"	"	"	60 ans
30	"	"	"	71 ans
20	"	"	"	80 ans

ROUILLES DES CEREALES — NOTES HISTORIQUES

(Notes des fermes expérimentales)

On ne sait pas au juste si le "mildiou" des récoltes dont il est question dans la Bible, est ce que nous appelons la rouille, mais on sait que pendant plusieurs siècles avant l'ère chrétienne la rouille était connue des Grecs et des Romains qui la considéraient comme leur pire fléau. Les philosophes l'attribuaient à une brûlure causée par le soleil, en chauffant les gouttes de pluie ou de rosée sur les plantes. Lorsque cette brûlure était grave, la paille devenait cassante et noire comme si elle avait été carbonisée. La rouille était si fréquente et si destructive que les cultivateurs grecs priaient Apollon, ou l'un de leurs autres dieux, de protéger leurs champs contre ce fléau. Les cultivateurs romains avaient un dieu spécial de la rouille en l'honneur duquel ils tenaient une fête solennelle tous les printemps. Ils sacrifiaient au Dieu à cette fête un chien rouge (symbole de la rouille); ils lui faisaient des offrandes de vin et de grain et le suppliaient d'épargner leurs précieuses récoltes. D'après une légende romaine, la rouille était une malédiction jetée aux cultivateurs parce qu'un jeune garçon avait une fois brûlé un renard qu'il avait trouvé pillant le poulailler de son père.

Il est tout probable que la rouille a continué à détruire les récoltes pendant le moyen âge, mais elle n'est que rarement mentionnée dans les écrits de ce temps. Les mildious et les maladies de tous genres étaient considérés comme l'oeuvre de Satan ou de ses agents. Le peuple, afin de se protéger contre ces fléaux, brûlait les sorcières et soumettait à toutes sortes de tortures ceux que l'on soupçonnait avoir le mauvais oeil. Dans le "Roi Lear" de Shakespeare, Edgar parle amèrement de cet horrible fléau qui "mildiouse" le blé blanc.

Ce n'est que vers le milieu du dix-neuvième siècle que l'on commença à comprendre la nature réelle des maladies des plantes. Vers 1860 on recueillit des preuves irréfutables établissant que les maladies des végétaux sont causées par des organismes et il est intéressant de noter que cette découverte a été faite au sujet des rouilles des céréales.

J. H. CRAIGIE,
Laboratoire fédéral,
de Recherches sur la Rouille,
Winnipeg.

Changement de poste




M. V. I. SMART

surintendant général du transport du chemin de fer Canadien National, Winnipeg, qui démissionne pour prendre le poste de sous-ministre des Chemins de Fer et Canaux dans le gouvernement fédéral.

Jeunes ou vieux taureaux ?

Si les bons taureaux sont plutôt rares,—et par conséquent dispendieux,—c'est qu'on en gaspille un certain nombre d'entre eux sans le savoir. Un grand nombre d'entre eux sont exploités trop jeunes. Ils font le service pendant une couple d'années et sont ensuite vendus pour la boucherie. Il est regrettable qu'on soit préjugé contre le taureau d'âge mûr. Pourquoi ne serait-il pas bon? Il est ordinairement capable de "faire l'affaire" jusqu'à huit ou neuf ans. Bien soigné, il peut être utilisé jusqu'à douze ans. On a donc tort de sacrifier les jeunes taureaux sans savoir quelle sera leur valeur. Cela a pour effet de rendre plus rares les taureaux de marque et, de ce fait, tout le monde y trouve désavantage.

En plus de l'économie, il y a des raisons qui parlent en faveur de l'acquisition et de l'emploi d'un taureau âgé. Lorsqu'un sujet atteint l'âge de trois ans, il est entièrement développé et son individualité est définitivement fixée. En sa présence, on est en mesure de porter un bon jugement sur sa taille, son individualité, ses caractéristiques et ses diverses qualités physiques. On peut voir quelles sont ses filles. Elles constituent la preuve de ses capacités comme reproducteur. Ainsi, il est possible de ne pas juger à peu près. Ce taureau devrait être plus précieux qu'un jeune qui n'a pas donné de preuve. De plus, on peut en faire l'acquisition à meilleur marché.

Le Journal d'Agriculture.

NOUVELLES DE PARTOUT

BRUXELLES. — Le gouvernement belge par un vote de 54 contre 10 a décidé de transformer en université entièrement flamande l'université de Gand, où la langue française conservait encore des positions.

OTTAWA.—Pour la première fois en 15 ans la commission des écoles séparées d'Ottawa publie un rapport annuel accusant un excédent de recettes. Le surplus pour l'année 1929 s'établit à $7,878.

WASHINGTON. — Le représentant Johnson, président de la commission d'immigration de la Chambre, a présenté un bill aux termes duquel les Etats-Unis n'accepteraient chaque année que 76,074 immigrants de l'hémisphère occidental, dont 67,556 du Canada—y compris Terreneuve—et 2,900 du Mexique.

TORONTO.—Le conseil municipal de Toronto a décidé à 13 voix contre 12 que l'avance de l'heure, dans cette ville, commencerait le 27 avril pour prendre fin le 28 septembre prochain.

LOS ANGELES. — Une partie de plaisir en auto a eu, comme il arrive quelquefois, un dénouement tragique. Un élève de High School, âgé de 16 ans est mort, une jeune fille de 17 est aveugle et deux autres garçons souffrent d'une grave maladie. La police est à la recherche d'un bootlegger de 19 ans, qui aurait fourni les liqueurs absorbées au cours du "party".

—100,000 PERSONNES ont assisté au Congrès eucharistique de l'Amérique centrale, qui s'est tenu à Léon, Nicaragua, les 31 décembre et 1er janvier derniers. Plusieurs évêques, qui prirent part aux travaux et cérémonies, étaient arrivés à Managua par avion.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Le "Chapeau de paille d'Italie" est déjà un souvenir du passé, mais des échos nous en arrivent encore. Les critiques sont unanimement élogieuses. N'est-ce pas la plus douce récompense pour ceux dont le dévouement a assuré le succès de cette soirée?

D'aucuns, y voyant une manifestation de vie nationale, ont admiré le parler français de ce beau groupe de jeunes canadiens et canadiennes, dont la diction parfaite portait chaque syllabe jusque dans les recoins de la salle. C'est un beau témoignage en faveur de nos familles albertaines et de nos maisons d'éducation canadiennes-françaises.

Voilà une belle page que l'Association des Anciens vient d'ajouter à ses annales.

Vendredi soir, le 14 mars, il y aura réunion de l'Exécutif de l'Association, au Collège. Il s'agit de tracer le programme de nos activités d'ici à la fin de l'année. Il reste encore deux mois et demi qui promettent d'être bien remplis. Les membres de l'Exécutif sont priés d'être au Collège à huit heures précises.

* * *

La série de nos articles sur les carrières, interrompue par la préparation de la séance, reprendra la semaine prochaine.

J.-d'A. R., S.J.

Les Jeunes Canadiens

A ceux qui d'habitude nous lisent, pour qu'ils ne soient pas déçus nous écrivons quelques mots.

Ils leur apprendront peu de chose, ou plutôt rien du tout.

N'ayant pas de nouvelles à annoncer et point de projet à soumettre nous voulons tout simplement, quand ils nous chercheront, "être là"!

Le secrétaire.

Coin des BONNES AMIES

L'assemblée de mercredi le 5 mars a été très satisfaisante et plusieurs points d'importance y ont été discutés.

Les Bonnes Amies augmentent! A notre dernière réunion nous avons accepté treize nouveaux membres. Nous n'avons pas peur de ce numéro. Il sera chanceux, nous sommes certaines. Pour le prouver nous avons un nouveau membre en vue pour l'année 1948:

Mlle Gisèle Charlotte Voyer, fille de M. et Mme Maurice Voyer, née le 5 mars.

La soirée du 6 mai "Bal des Roses" aura lieu à l'Académie Sullivan. Elle sera très attrayante. Nous espérons voir tous nos Canadiens ce soir-là.

Pour clore l'assemblée Mlle M. Paradis a rendu avec goût, deux morceaux de chant, "Doucement" par Gabriel Robert et "L'Amour s'éveille" par J. Danglas. Nous espérons l'entendre plus souvent.

Mlle Gertrude Paré, directrice du comité littéraire nous a donné une très intéressante causerie. A juger du silence, les Bonnes Amies l'ont très bien appréciée. Elle nous a parlé de notre belle littérature canadienne et elle a terminé cette causerie en nous récitant "Peuple que vrai chef" par l'abbé A. Lacasse.

La secrétaire.

A l'Hôpital de la Miséricorde

Le dimanche, 2 mars avait lieu à l'hôpital de la Miséricorde l'ouverture des Quarante-Heures. M. l'abbé T. Ryan, chapelain de l'hôpital, exposa le très Saint Sacrement à l'issue de la grand'messe à laquelle assistait le personnel et un grand nombre de patients.

Le soir, à 7 h. 15, une heure sainte fut prêchée par le R. P. F. Faure, S.J. Dans une courte mais substantielle allocution ce bon Père nous montra l'amour de Jésus pour les hommes manifesté surtout dans l'institution de la sainte eucharistie et nous exhorta à rendre amour pour amour à ce Coeur adorable.

Le lendemain soir, l'heure sainte fut prêchée par le R. P. A. Maguire, c.ss.R., qui nous donna dans un beau sermon anglais un exposé doctrinal sur l'Auguste Sacrifice de nos autels.

Mardi matin la déposition du Saint Sacrement eut lieu après la messe chantée par M. l'abbé M. C. O'Neil du Séminaire.

Les adorateurs se succédèrent nombreux dans la petite chapelle de l'hôpital et nul doute que le Dieu de l'Hostie dut être consolé du Carnaval coïncidant avec ces heures bénies.

Bref, ce furent de beaux jours qui ne manqueront pas d'apporter une nouvelle profusion de grâces sur notre peuple.

Assemblée du cercle Thérien de l'A. C. F. A.

Dimanche, le 2 mars, eut lieu l'assemblée annuelle des membres du cercle de l'A.C.F.A. de Thérien. Quoique le programme fut impromptu il n'en fut pas moins intéressant. Les chansons et les déclamations se succédèrent sans interruption.

Cette petite séance fut précédée par une partie de cartes très animée. Les prix furent gagnés comme suit: 1er prix pour dames, Mme W. Girard; 2e, Mme J. Renauld; prix de consolation, Mlle Alice Groleau. Pour les messieurs, ler prix, M. McGillivray; 2e, M. Jos. Mailloux, Prix de consolation, M. Jos. Mailloux, fils.

Les officiers du cercle furent réélus sur proposition de M. Henri Hétu, secondé par M. P. Groleau.

Six membres ont renouvelé leur contribution pour l'année qui commence.

—G.

Plamondon

Bien que la pauvre récolte de l'an dernier fasse sentir un peu de gêne dans la plupart de nos foyers, elle n'en a cependant pas enlevé tout courage pour les oeuvres paroissiales. C'est pourquoi le 23 du mois dernier notre habituelle partie de cartes fut un succès. Gagnants: Mmes David Dragon, 1er prix; Albert Chevigny, 2e prix; Théodore Plamondon, 3e prix. Hommes, MM. Amédée Plamondon 1er; Emile Plamondon, 2e; René Bourassa, 3e. Vint ensuite la vente des paniers. Notre bon curé se porta encanteur pour la circonstance, par ses bons mots pour rire captiva l'attention des acheteurs qui y mettaient de l'entrain; une demi-heure après plus un panier à vendre. Mais un beau 100 dollars allait diminuer les intérêts dûs sur notre église. Notons en passant que M. Alcide Piquette pour satisfaire sa légitime ambition de réveillonner avec les gens du presbytère paya le sien $10.00.

Tous se retirèrent contents se promettant de revenir à la prochaine.

M. le curé a terminé se visite de paroisse il a trouvé 93 familles avec un total de 557 âmes.

Brosseau-Duvernay

Mlles Johnston et Lavallée de Brosseau ont pris le train à Two-Hills pour Edmonton jeudi dernier. Mlle Johnston est malade et devra voir les médecins à Edmonton.

Une soirée-surprise fut organisée à la maison de M. J. Archambault, ces jours derniers et une nombreuse assistance y assistait. La soirée se prolongea jusqu'aux petites heures.

La côte nord se dénude et les chevaux ont peine à tirer les lourdes charges sur ce terrain glissant.

Un bon nombre de personnes du sud, se dirigent vers Bonnyville et Lac Froid, à la recherche de nouvelles terres. On voit défiler des voitures chargées d'ustensiles de cuisine et de machinerie, à destination de Bonnyville, où on occupera des maintenant, les terres nouvelles, choisies l'automne dernier.

Liste des membres de l'A.C.F.A. à Lamoureux

M. Jos. Godbout, Mme Jos. Godbout, M. Pierre Turgeon, M. Arthur Lamoureux, Mme Arthur Lamoureux, M. Alphonse Lamoureux, Mme Alphonse Lamoureux, M. Jos. Normandeau, Mme Jos. Normandeau, M. Jos. Gravelle, Mme Jos. Gravelle, M. Siméon Langlois, Mme Siméon Langlois, MM. Raoul Langlois, Ephrem Langlois, Lucien Langlois, Emile Normandeau, M. Zéphyr Normandeau, Laurent Lamoureux, Eugène A. Rocque, Fort Sask., Albert Lamoureux, Mme Albert Lamoureux, M. Théo. Landry, Mme Théo. Landry, M. Omer Villeneuve.

Un bébé malade. "Il y a trois ans, nous avions un bébé malade depuis l'époque de sa naissance", écrit M. Emil Drews de Swanville, Minn. "Plusieurs docteurs ne purent nous dire ce dont il souffrait. Un jour, il paraissait aller mieux et le lendemain il avait de nouveau la fièvre et retombait malade. Cela continua jusqu'à son neuvième mois. C'est à cette époque que nous lui fîmes prendre du Novoro du Dr Pierre et à partir du premier jour il commença à aller mieux et se remit vite. Il n'a jamais plus été malade depuis et il est maintenant un enfant fort et bien portant." Des expériences comme celles-ci ont rendu cette incomparable préparation herbeuse la plus populaire des médecines de famille. Seuls, des agents spéciaux peuvent la fournir directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Illinois.

Livré exempt de douane au Canada. ann.

EXAMEN DE CATECHISME COUVENT DE ST-ALBERT

FEVRIER 1930

Noms des élèves qui ont obtenu au moins 70 pour cent des points, aux examens de catéchisme du premier semestre.

LISTE D'HONNEUR
Classe française

Yvonne Richer, Aline Bousquet, Paul-Emile Lord, Anne-Marie Royer, Victoria Protti, Thérèse Letourneau, Maria Gobeil, Gabrielle Lord, Alma Gaumont, Lucien Bérubé, Jeanne d'Arc Bousquet, Rosalie Côté, Marguerite Lepage, Adorius Richer, Doreen Bousquet, Violet Dumont, Armandine Lepage, Elizabeth L'Hirondelle, Thérèse Richer, Solange Letourneau, Adrienne Thibert, Mariette Dusseault.

HONOR LIST
English Class

Bertha L'Hirondelle, Helen Mitchell, Eva Fiffe, Paul Kootenay, Adelard Atkinson, Norbert Letendre, Dolphus Morin, Alice Vandall, Angus Nissen, Louis White, Alfred Arcand, Albert Ward, Solomon Kootenay, Isabelle Hope, Napoléon Arcand, Roderick Callahoo, Margaret Gaucher, Louis Hendrick, John Murray, Julius Letendre, Sam Stefaniczan, Elizabeth Callahoo, Ethel Adzick, Marjorie Passmore, Caroline Trottier, Joseph Stefaniczan, Bella Fiffe, Jeannette Callahoo, Francis Howard, Roy McDermott, Henry Callahoo, Maria Pepin.

Examen de catéchisme, école publique, St-Albert
février 1930
Liste d'honneur
Catéchisme français, No II

Marie-Laure Richer, Athala Ouellet, Lawrence Veness, Rose Gaumont, Thérèse Arcand, Simone Pellé, Béatrice Grenier, Madeleine Godbout, Raymond Lafranchise, Eloise Loiselle, Maurice Léonard, Solange Sabourin, Roland Giroux, Annette Poirier, Romuald Ouellet, Sévérine Hébert, Auguste Leblanc.

Catéchisme français No I

Aline Leblanc, Henri Grenier.

Honor List
English Catechism, No III

Ierene Passmore, Henry Benoit, Earl Doolan, Margaret Gairdner, Mary Gairdner, Kathleen Cunningham.

English Catechism, No II

Thomas Flynn, Joseph Arnault, Ernest Belcourt, Fred Cunningham.

English Catechism, No. II—Pt. I

Beatrice Belcourt, Agnes Belcourt, Ambrose St. Charles, Eva Doolan.

RURAL SCHOOLS
HONOR LIST
O'DONNELL SCHOOL
Catechism No. III

Rita McDonald, Florence O'Donnell, Judith McDonald.

Catechism No. II

Irene Cassidy, Francis Maloney, Duncan McDonald, John Maloney, Joe O'Donnell.

VOLMER SCHOOL
Catechism No. I

Francis McDonald, Harold Cassidy.

Catechism No. II

Elizabeth Bokenford, Simone Sevigny, Yvonne Sevigny, Joseph Iseke, Herman Volmer, Annie Bokenford, Urbanie Verlinde, Katie Bellerose, Ralph Sevigny.

ST. LEO SCHOOL
Catechism No. II

William Donaghue, Jessie Grey, Monica Cassidy.

Catechism No. I

Howard Cassidy, Clarence Hayes, Robert Chérot.

GUILBAULT SCHOOL
Catechism No. III

Laura Bellerose.

Catechism No. II

Gerald Arcand, Dorothy Bellerose.

Catechism No. 1

Doris Flynn, Audrey Flynn.

Rivière-qui-Barre

La réunion du cercle de l'A.C.F.A. de la Rivière-qui-Barre qui a été annoncée la semaine dernière a eu lieu dimanche le 2, sous la présidence de M. Boissonnault, président. Après que le résultat des comptes fut donné par le secrétaire du cercle, il y eut élection des officiers: voir les noms en 1ère page.

Ensuite plusieurs membres ont payé leur cotisation. Les noms seront envoyés sous peu.

Après quoi plusieurs parties de cartes ont été jouées avec grande animation. Le cercle avait de beaux prix qui furent gagnés comme suit. Pour dames: Mlle Louise Hébert. Pour messieurs, M. Frank Norbert. Prix de consolation, Mme Ludger Valcourt.

Plusieurs autres amusements ont fort bien égayé l'assistance jusqu'au réveillon qui fut excellent et abondant, servi par les dames et les demoiselles.

Une si belle réunion familiale rend plus dispos pour commencer le temps du carême.

—Corr.

Westlock

M. et Mme Rogeson ont le bonheur d'apprendre à leurs parents et amis, la naissance d'un fils né le 22 février à l'hôpital de l'Immaculée.

Dimanche dernier, M. J. Hellington avait à subir une opération pour l'appendicite. Il est maintenant en bonne voie de convalescence et l'on attend son retour avec impatience.

Le 28 février avait lieu dans notre ville la réunion des plus anciens de notre paroisse. Une soirée eut lieu après le souper et l'on exécuta les danses qui rappelaient le temps ancien.

M. John Smith a fait l'achat du garage de M. J. Woodlet situé sur la grande rue.

M. Smith et ses employés sont à réparer le nouveau garage afin de donner aux clients le meilleur service possible.

Malgré la température notre jeu de curling est encore en bonne condition.

M. Pete Fehr nous a quittés pour aller à Pibroch où il ouvrira samedi une nouvelle salle de "pool". M. Fox nous quitte aussi pour aller demeurer à Menola. Il ouvrira lui aussi une salle de "pool".

Les chemins sont encore bons malgré le soleil qui chauffe un peu fort.

LONDRES.—M. Lloyd George a nié catégoriquement avoir aucune intention de se démettre de la direction du parti libéral.

OTTAWA.—Il est question de nommer comme premier ambassadeur du Canada à Berlin, M. G. W. Stephens, ancien président de la Commission de la Sarre.

PARIS.—L'agence Lubin avec le concours du Chemin de fer National organise, pour cet été, une excursion de touristes de France qui visiteront les principales villes du Canada et des Etats-Unis.

JOLIETTE.—M. Ernest Hébert, ancien député provincial, est décédé à l'âge de 51 ans.

QUEBEC.—Un projet de loi est présenté à la Législature pour permettre à la Cité de Montréal, d'exempter de toutes taxes municipales la "Masonic Memorial Temple Corporation" qui prétend faire oeuvre d'éducation (?).

Girouxville

Un retard inexplicable, dans le courrier de Girouxville, nous a empêché de publier les nouvelles de cette paroisse la semaine dernière. C'est pourquoi nous avons deux courriers cette semaine.

Ecole.—Un nouveau district d'école vient d'être approuvé par le ministre. Il portera le nom bien français de "Bélanger", No 4471; l'école sera située sur le lot No 6-79-22, Ouest du 5e méridien.

Ecole du village.—Il y a un mois passé, avait lieu l'élection d'un syndic pour remplacer celui sortant de charge, M. E. Bélanger; M. Chs Vos fut défait par le dernier . . . L'élection ayant été contestée, M. Vos fut battu une seconde fois par M. A. Benoit, marchand du village qui se trouve l'élu jusqu'à nouvel ordre . . .

Inauguration de l'école nouvelle.—Au lieu d'inaugurer l'école neuve par une danse, on a cru faire mieux en lui donnant une bénédiction spéciale. C'est la vraie manière pour des "blancs" et cela augure mieux pour l'avenir . . .

Température.—Nous avons eu la chance d'exempter le dernier grand "chinook" qui a fait disparaître la neige partout dans les champs, excepté dans les routes nord-sud où elle s'était accumulée par les poudreries de l'hiver; de sorte que nous avons à l'heure actuelle les meilleurs chemins de traineaux qui se puissent désirer. . . et l'on en profite pour faire les charrois de toutes sortes, vu que la neige est plus coulante et la traction de moitié plus facile que dans les gros froids de l'hiver. Nous sommes donc parfaitement satisfaits de notre climat à date et nous n'envions pas du tout le sort de ceux qui dans la partie sud, ont, paraît-il, commencé des travaux de semailles. Nous aurons notre printemps normal dans une couple de semaines et les semences suivront en leur temps, puis, la période de croissance et enfin la moisson qui pourra être une ou deux semaines plus tard que celle de telle région mais qui nous donnera encore cette année une jolie récolte et des prix aux expositions mondiales, comme d'habitude . . .

Pour l'information générale, nous devons dire que la route Girouxville-Falher n'a cessé d'être ouverte pour les autos et pour ce, nous n'avons pas à rechercher et à donner de raisons climatériques, spécifiques. Nous nous contentons simplement de constater le fait, c'est tout . . .

La Commission des chemins de fer . . . siégera à Edmonton le 17 courant à 10 h. a.m., à la Cour sous la présidence du lieutenant colonel Thomas Vien, dit une dépêche d'Ottawa en date du 1er mars.

—Corr.

L'importance suprême de l'éducation . . .

(Suite de la page 2)

systèmes modernes aux noms divers, qui en appellent à une prétendue autonomie et à la liberté sans limite de l'enfant, qui réduisent ou même suppriment l'autorité et l'oeuvre de l'éducateur; en attribuant à l'enfant un droit premier et exclusif d'initiative, une activité indépendante de toute loi supérieure, naturelle ou divine, dans le travail de sa propre formation.

Si par l'emploi de quelques-uns de ces termes, on voulait exprimer—d'une façon impropre d'ailleurs—la nécessité chez l'enfant d'une coopération active, et graduellement toujours plus consciente, au travail de son éducation; si l'on entendait par là ne pouvoir écarter que l'arbitraire et la violence dont se distingue, du reste, la juste correction—on serait dans la vérité; mais on n'affirmerait rien de nouveau, rien que l'Eglise n'ait enseigné et pratiqué dans l'éducation chrétienne traditionnelle. Elle imite d'ailleurs en cela la manière même de Dieu, qui appelle chacune de ses créatures, suivant sa nature propre, à une coopération active, et dont "la Sagesse atteint avec force d'une extrémité à une autre extrémité et dispose toutes choses avec douceur".

Mais à prendre les mots dans leur sens naturel, à en juger par les faits, il n'est que trop claire que l'intention d'un grand nombre est de soustraire l'éducation à toute dépendance de la loi divine. Et ainsi voit-on de nos jours ce cas vraiment étrange, d'éducateurs et de philosophes qui se fatiguent à la recherche d'un code moral universel d'éducation, comme s'il n'existaient ni le Décalogue, ni la loi évangélique, ni même cette loi naturelle que Dieu a gravée dans le coeur de l'homme, qui a été promulguée par la droite raison et codifiée encore par Dieu Lui-même, avec la Révélation positive, dans les dix commandements. Ce sont encore ces novateurs qui ont coutume de donner par mépris à l'éducation chrétienne les noms de: "hétéronome", "passive", "arriérée", tout simplement parce qu'elle se fonde sur l'autorité et la loi de Dieu.

Ces malheureux s'illusionnent dans leur prétention de "libérer l'enfant", comme ils disent. Ils le rendent bien plutôt esclave de son orgueil et de ses passions déréglées: conséquence d'ailleurs logique de leurs faux systèmes, puisque les passions y sont justifiées comme de légitimes exigences d'une nature prétendue autonome.

Mais voici encore plus grave: la prétention fausse, irrespectueuse et dangereuse autant que vaine de vouloir soumettre à des recherches, à des expériences, à des jugements d'ordre naturel et profane, les faits d'ordre surnaturel concernant l'éducation, par exemple, la vocation sacerdotale ou religieuse et, en général, toutes les opérations mystérieuses de la grâce. Celle-ci, tout en élevant les forces naturelles, les dépasse néanmoins infiniment et ne peut en aucune façon être soumise aux lois physiques, puisque "l'Esprit souffle où il veut".

(c) Education sexuelle

Il est un autre genre de naturalisme souverainement périlleux, qui, de nos temps, envahit le champ de l'éducation en cette matière extrêmement délicate qu'est la pureté des moeurs. Très répandue est l'erreur de ceux qui, avec des prétentions dangereuses et une manière choquante de s'exprimer se font les promoteurs de ce qu'ils appellent "l'éducation sexuelle". Ils se figurent faussement pouvoir prémunir la jeunesse contre les périls des sens, uniquement par des moyens naturels, tels que cette initiation téméraire et cette instruction préventive donnée à tous indistinctement, et même publiquement, ou, ce qui est pire encore, cette manière d'exposer les jeunes gens, pour un temps, aux occasions, afin, dit-on, de les familiariser avec elles et de les endurcir contre leurs dangers.

La grande erreur, ici, est de ne pas vouloir admettre la fragilité native de la nature humaine, de faire abstraction de cette "autre loi, dont parle l'Apôtre, qui lutte contre la loi de l'esprit"; de méconnaître les leçons de l'expérience montrant à l'évidence que, spécialement chez les jeunes gens, les fautes contre les bonnes moeurs sont moins un effet de l'ignorance intellectuelle que surtout de la faiblesse de la volonté, exposée aux occasions et privée des secours de la grâce.

Si, en matière aussi délicate, compte tenu de toutes les circonstances, une instruction individuelle devient nécessaire, en temps opportun, et de la part de qui a reçu de Dieu mission d'éducateur et grâce d'état, il reste encore à observer toutes les précautions que connaît si bien l'éducation chrétienne traditionnelle et que l'auteur Antoniano déjà cité, développe suffisamment en ces termes:

"Telle et si grande est notre misère, notre inclination au péché, que souvent ces choses mêmes que l'on nous présente comme remède au péché deviennent occasion et excitation à ce même péché. Il importe donc extrêmement qu'un père, digne de ce nom, qui a à traiter avec son fils de matière aussi dangereuse, se tienne pour bien averti de ne pas descendre dans le détail des choses et des modes variés par lesquels cette hydre infernale pour empoisonner une si grande partie du monde. Autrement, au lieu d'éteindre le foyer du mal, il risquerait de l'allumer et de l'activer imprudemment dans le coeur simple et délicat de son enfant. Généralement parlant d'ailleurs, tant que dure l'enfance, il conviendra de se contenter de ces moyens qui, par eux-mêmes, font entrer dans l'âme la vertu de chasteté et ferment la porte au vice."

(à suivre)

Pendant le mois de saint Joseph

Pendant le mois de saint Joseph abonnez-vous à la "SAINTE CROISADE", l'organe de la Pieuse Union Saint-Joseph. La "SAINTE CROISADE" est une revue magnifiquement illustrée, paraissant tous les deux mois. Elle publie des articles édifiants sur saint Joseph, des histoires captivantes, des légendes pieuses et le récit des faveurs prodigieuses obtenues par l'intercession de saint Joseph. La "SAINTE CROISADE" est actuellement une des plus belles revues religieuses de son genre. L'abonnement n'est que de 50 cts, par année. Le prochain numéro paraîtra le 19 mars, le jour même de la fête de saint Joseph; il sera complété parmi les plus beaux parus jusqu'à date. N'allez pas perdre l'occasion de le lire; abonnez-vous dès maintenant. Adresse: "LA SAINTE CROISADE", 96, chemin Ste-Foy, Québec.

IL ASSISTE A LA MESSE TOUS LES MATINS

C'est l'exemple que donne M. Paul Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

Washington, D.C.—Chaque matin, quelques minutes avant huit heures, un homme à la moustache grise émerge de l'ambassade française ici. Rapidement l'homme descend la côte jusqu'à une vaste église à quelques coins de distance, où il arrive en temps pour assister à la messe. Une demi-heure plus tard, il quitte Saint-Paul et rentre à l'ambassade.

Peu de gens parmi ceux qui le croisent sur la rue reconnaissent en lui M. Paul Claudel, ambassadeur de la république française aux Etats-Unis. Pourtant ce pèlerinage quotidien du matin fait partie de la routine journalière de l'ambassadeur depuis qu'il présenta ses lettres de crédit au président Hoover, en 1927.

Chaque matin, qu'il se soit retiré tôt ou tard la veille, M. Claudel se lève à six heures et demie. Il passe une heure en méditation spirituelle avant de se rendre à la messe. L'office terminé, il retourne à l'ambassade où il lit ou écrit des sujets religieux jusqu'au déjeuner, à neuf heures.

La session provinciale

LA LEGISLATURE PROVINCIALE SERA CLOSE VERS LE 20 MARS

La session tire à sa fin.—Le bill Baker viendra sous peu, de même que celui des ressources naturelles.

Il nie que le "Pool" spécule

Au cours de la discussion sur la garantie que la province doit fournir au "Cartel du blé de l'Alberta", le premier ministre Brownlee a nié que l'organisation coopérative albertaine pour la vente du blé fit de la spéculation. Le capitaine Shaw dit qu'il n'y avait rien dans le bill pour prévenir tout paiement ultérieur, à raison d'un dollar du boisseau.

Encore l'immigration et la colonisation

Lors de la discussion sur le vote des crédits, la semaine dernière, M. Donald Cameron prit la parole à l'occation du vote de $106,652 comparé à $97,707 requis l'an dernier. Ce montant est attribué pour le service des ouvriers. Le député fermier de Innisfail déclara que pendant qu'il y avait crise dans la province, que le marché du travail était sursaturé, on faisait venir des Européens à raison de $33 pour le transport de l'Atlantique à Edmonton. M. J. White, député-ouvrier, endossa ses remarques.

Le premier ministre a promis à la chambre un rapport détaillé faisant suite à la visite de M. Egan, sous-ministre de l'immigration à Ottawa. Un gros item dans la conduite de l'immigration, sera le refus du fédéral de refuser de renouveller les contrats avec les compagnies de transport.

M. Andrew Smeaton, député-ouvrier de Lethbridge, demanda quelle était l'intention du gouvernement provincial à propos des agences de colonisation, qui existent à côté des agences du gouvernement. Le premier ministre fit réponse, que bien que la loi stipule que l'on ne peut percevoir de l'argent pour procurer de l'emploi à des *individus*, il y a apparemment encore des abus.

Le crédit et la coopération

M. George Webster, député libéral de Calgary, a dit que le gouvernement provincial ne donnait pas assez de soin au crédit rural et aux sociétés coopératives et que nous nous dirigions ici en Alberta, aux abus qui ont fait perdre à la Saskatchewan un million de dollars dans le passé.

La province a endossé un prêt de $72,400 pour l'"Alberta Dairy Pool" et une somme de $112,000 pour la "Calgary Milk Producers". Des prêts furent aussi consentis au "Northern Dairy Pool", au "Central Alberta Dairy Producers" et au "Wetaskiwin Dairy Pool". Les crédits demandés furent cependant votés par la majorité.

Le "Town Planning Act"

M. L. A. Giroux a mené le bal autour des amendements au "Town Planning Act." Le député de Grouard désirait que le droit final d'en appeler, soit entre les mains de la cour, tandis que la mesure réclamait plein pouvoir pour le "Town Planning Committee". Le capitaine Shaw a appuyé son collègue à ce sujet. Le premier ministre Brownlee et le député Gibbs, nièrent les avancés faits. La cour selon ces derniers orateurs, n'est pas plus compétente que les membres du comité nommés à cette fin. Le bill fut adopté sans autre amendement.

On maintiendra l'agence à Londres

L'agence de l'Alberta à Londres sera maintenue, malgré les critiques de M. Webster, député de Calgary: "Ce bureau est inutile", avait déclaré le député libéral. Le premier ministre défendit l'agence et dit que bien que l'immigration sera forcément ralentie pour un temps, il faut maintenir un intérêt dans les richesses de notre province et s'efforcer d'amener du capital anglais.

M. Lucien Boudreau, dit que le premier ministre avait toujours une raison pour le maintien de l'agence de Londres: "Il y a quelques années c'était dans l'intérêt de l'immigration, maintenant c'est pour nous amener des industries". Il ajouta qu'il espérait que les activités de M. Greenfiled étaient utiles surtout pour le "Cartel du blé."

M. D. M. Duggan est en faveur du maintien d'un bureau du genre de celui que nous avons à Londres, mais il ne croit pas que M. Greenfield soit l'homme qualifié pour bien remplir le poste. M. Gibbs dit que M. Greenfield était l'homme requis pour le poste. Le vote des crédits pour le maintien du bureau se fit sans plus de discussion.

La prorogation vers le 20

Si le gouvernement proroge les chambres vers le 20, il n'y aura pas d'élections en 1930 et s'il ne le fait pas, nous aurons des élections à l'automne. C'est du moins le potin des corridors de la chambre.

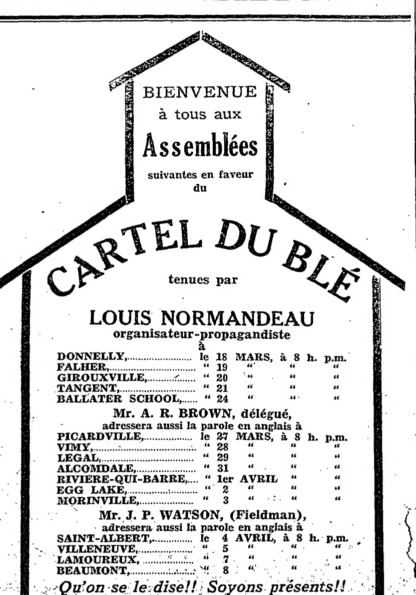
Pas dans le cabinet fédéral

Le premier ministre de notre province a nié qu'il avait l'intention d'entrer dans le cabinet King. On parlait de la démission du ministre actuel de l'Intérieur et de son remplacement par M. Brownlee, mais ce dernier a coupé les ailes à ce canard politique.

La discussion sur le beurre provenant de la Nouvele-Zélande

En 1925, notre pays par l'intermédiaire de l'hon. M. Robb, alors ministre des finances, négocia un traité avec l'Australie. Quelques mois plus tard un ordre en conseil fut voté étendant à la Nouvelle-Zélande les privilèges consentis au premier Dominion mentionné. La Nouvelle-Zélande nous accordait en retour le tarif impérial. C'est ainsi que l'an dernier nous avons acheté de la Nouvelle-Zélande pour une somme totale de $14,714,410 et vendu pour $19,985,751. Nous exportons surtout des autos, des instruments aratoires, tandis que la colonie de la Nouvelle-Zélande nous envoie du beurre et du fromage. Le beurre contre lequel on fait entendre tant de critiques n'est pas vendu comme produit importé, mais étiqueté de nouveau et vendu comme produit canadien. A cause de la température qui permet aux vaches de paitre en plein hiver dans les pâturages de la Nouvelle-Zélande, ce qui n'existe pas en Canada, le coût de production est forcément moindre là-bas.

On a parlé de supprimer le traité actuel, ce à quoi s'est opposé le ministre des finances. M. E. J. Young, de la Saskatchewan a fortement dénoncé les membres U.F.A., qui s'opposent à la protection pour tout le monde, à part des articles où ils sont intéressés.



Palais Archiépiscopal

Bureau de la chancellerie

10044 113e rue
EDMONTON, ALBERTA

Le 10 mars 1930.

Aux pasteurs et supérieurs des Communautés religieuses de l'Archidiocèse d'Edmonton,

Révérend et cher Collaborateur,

Nos journaux catholiques vous ont fait connaître la lettre de notre Saint-Père à son Vicaire-Général, son Eminence le cardinal Pompili, condamnant les outrages commis en Russie contre Dieu et tout ce qu'il y a de sacré. Le Vicaire du Christ demande au monde catholique d'offrir ses prières et ses actes de réparation pour les crimes atroces contre la religion et surtout contre le Sacré-Coeur.

Le Saint-Père lui-même célèbrera la messe à cette intention, aux tombeaux des Apôtres, en la fête de saint Joseph, le 19 mars. Il désire qu'en ce même jour, ses Vénérables frères dans l'épiscopat ainsi que le clergé, les communautés religieuses et les fidèles se joignent à lui dans la prière et la réparation.

En union avec le Saint-Père, nous célèbrerons, dans notre cathédrale, une messe pontificale en la fête de saint Joseph, et nous ferons des prières spéciales pour les pauvres Chrétiens affligés de Russie afin que Dieu pardonne à leurs oppresseurs.

Nous demandons aussi à tous les pasteurs et à toutes les communautés de l'archidiocèse d'offrir soit le jour de la fête de saint Joseph, soit le dimanche suivant, des prières spéciales à cette intention. Nous suggérons les litanies du Sacré-Coeur suivies de l'Amende honorable et du Miserere.

Que les Pasteurs unissent tous leurs fidèles en esprit de prières avec le Vicaire du Christ pour la cessation de ces outrages et pour le rétablissement de la paix religieuse en Russie.

Priant Dieu de vous bénir,
Je demeure,
Vôtre, sincèrement dans le Christ,

† HENRY JOSEPH O'LEARY,
Archevêque d'Edmonton.

Saint-Paul

Activités

M. Alphonse T. Brosseau est parti pour Ottawa. Il est le délégué de la chambre de commerce de Saint-Paul. Il y avait déjà quelque temps qu'il avait été décidé d'envoyer une délégation à Ottawa, et cette délégation est plus que nécessaire. Le choix de la Chambre de Commerce satisfait la grande majorité des citoyens de St-Paul; nous souhaitons à M. Brosseau un beau, un bon et fructueux voyage.

Bureau de Colonisation

Une visite; une visite spéciale; M. F. L. Walbaum du Canadien National est venu à Saint-Paul rendre visite à notre bureau de colonisation. Il se dit enchanté de sa visite. . . et il est inutile de dire que le Bureau de Colonisation était aussi enchanté de cette visite.

Nos Irlandais

Notre curé annonçait en chaire dimanche dernier, que les irlandais de Saint-Paul se préparaient en vue de la célébration de la Saint-Patrice . . . Il y aura soirée très intéressante à la salle paroissiale.

Assemblées

Lundi soir, à la salle paroissiale, il y avait deux assemblées. L'une était tenue par l'organisation locale du Cartel du blé. M. J. A. Fortin était en charge.

L'autre était dans le genre d'une conférence; elle était tenue par un agent du gouvernement qui avait été invité à Saint-Paul par la Chambre de Commerce.

Ces assemblées sont très instructives pour nos fermiers; et il est consolant de voir le grand nombre de nos fermiers qui s'y rendent.

Il paraissait dans le journal local de Saint-Paul un article dans lequel l'auteur entrevoyait qu'il y aurait un "roi-du-blé" dans le district de St-Paul. Ce serait juste, et il n'y a aucune raison pour laquelle le district de Saint-Paul n'aurait pas cet honneur . . . puisque c'est l'un des plus beaux et des plus prospères districts de la province où la terre est féconde.

A. C. F.A.

On entend chuchotter tout bas que notre cercle local de l'A.C.F.A. commence des préparatifs pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste et il paraît même qu'il y a des préparations pour une autre convention régionale . . . —Corr.

Saint-Vincent

Nous avons eu dernièrement deux jolis mariages. Le 24 février, M. Albert Parenteau épousait Mlle Jeanne St-Arnauld. Ce nouveau ménage doit se fixer dans notre paroisse.

Le 3 mars M. Antoine Ouimet de Bonnyville et Mlle Lorette Ouellette unissaient leur destinée dans notre église-chapelle de Saint-Vincent. Le soir même ces nouveaux mariés prenaient le train à destination de Bonnyville où ils fixent leur résidence.

Le même jour, deux enfants de St-Vincent, M. Antonio Normand et Mlle Lorette Fortier étaient unis, par les liens du mariage, dans l'église de Bonnyville. Aussitôt après la bénédiction de leur union, ces deux jeunes gens, accompagnés d'une foule de parents et d'amis se rendirent à Saint-Vincent chez le père du nouveau marié: M. Michel Normand où fut servi le repas de noce. Le soir, l'ancienne maison paternelle de la jeune et sympathique mariée se remplissait d'une foule joyeuse pour fêter le bonheur des nouveaux mariés.

A ces nouveaux ménages nous sommes heureux d'offrir nos plus sincères souhaits de bonheur et de prospérité.

Nous avons craint, un moment, de voir M. Floriman Malo atteint d'une maladie assez garve, il n'en a été rien heureusement.

M. Stephens Lacourse qui se remettait normalement d'une fracture de la jambe a été subitement atteint d'une attaque d'appendicite et a dû se faire transporter à l'hôpital de Saint-Paul. Il est actuellement hors de danger et dans peu de temps il sera, de nouveau, dans sa famille.

Le petit Poucet était le septième de sa famille; il tira ses frères de l'embarras et donna la richesse à ses parents.

La légende canadienne qui veut que le septième garçon de la famille reçoive un don à sa naissance s'accorde avec le conte de Perrault. De tout coeur nous souhaitons que la légende se vérifie en faveur de M. Oswald Langdeau qui vient de faire baptiser son septième garçon. —Corr.

La lettre de Mgr O'Leary que nous publions en page huit et quelques annonces de la dernière heure, nous empêchent d'insérer comme nous le voulions, un courrier et le rapport très important des conférences agricoles qui se sont tenues à Bonnyville. Nos regrets! Nous les publierons donc la semaine prochaine.

Nouvelles de l'Alberta

La débâcle sur la rivière MacKenzie, prévue plus à bonne heure que d'habitude, nécessite l'avancement de la date du dernier voyage aérien pour l'hiver entre Fort McMurray et Aklavik.

Les aéroplanes partiront de Fort McMurray le 13 mars, au lieu du 25 et arriveront à Aklavik le 18. Le retour s'effectuera le 19 pour atteindre Fort McMurray le 23 mars.

M. A. U. G. Bury, ex-maire de la ville d'Edmonton, sera probablement le candidat conservateur contre M. Blatchford pour la division d'Edmonton-est aux prochaines élections fédérales. M. Bury fut élu en 1925 mais défait en 1926. Il est le candidat conservateur le plus favorisé.

La ville a renoncé à acheter des autobus pour le transport des passagers. On a suggéré d'acheter six nouveaux tramways pour faciliter le transport. La suggestion sera probablement acceptée.

On demande

INSTITUTEUR ou institutrice bilingue catholique pour l'école Turcotte No 384. Adressez l'application, insé-No 384. Adressez la demande, insérant la dernière copie de votre rapport d'inspecteur et aussi montant du salaire demandé, à Arthur Saligo, sec.-trés., Villeneuve. Alta.

AVIS



VENTE A L'ENCAN DE TERRAINS D'ECOLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une vente à l'encan de terrains d'écoles sera tenue dans la province de l'Alberta aux endroits et dates ci-dessous mentionnés:

Wetaskiwin—Lundi, 31 mars 1930, à 9 h. a.m.
Camrose—Mardi, 1er avril 1930, à 9 h. a.m.
Edmonton—Jeudi, 3 avril 1930, à 9 h. a.m.
Wainwright—Vendredi, 4 avril 1930, à 1 h. p.m.
Vegreville—Lundi, 7 avril 1930, à 1 h. p.m.
Red Deer—Lundi, 7 avril 1930, à 9 h. a.m.
Stettler—Mercredi, 9 avril 1930, à 9 h. a.m.
Coronation—Jeudi, 10 avril 1930, à 9 h. a.m.
Provost—Samedi, 12 avril 1930, à 9 h. a.m.

Les terrains offerts comprennent seulement ceux qui reviennent à la Couronne, dû à la cancellation de ventes antérieures et qui ont été revisés et évalués à $7.00 l'acre ou plus.

Les terrains seront vendus sujets aux termes et conditions usuelles qui ont rapport à la vente de terrains d'écoles à encans publics.

Où il y a des morceaux de terrains qui ne sont pas vendus, les privilèges de culture pour l'année 1930 seront offerts au moment de la vente et accordés au plus haut enchérisseur, en rapport avec les termes et conditions qui seront annoncés à la vente.

CONDITIONS DE PAIEMENTS

Un dixième comptant au moment de la vente, et la balance en dix-huit versements annuels égaux avec intérêt au taux de six pour cent par année sur la balance du montant de l'achat, non payé, excepté dans les cas où la surface du terrain vendu n'excède pas quarante acres, dans lesquels cas les conditions de paiement seront un cinquième comptant et la balance en quatre versements annuels égaux avec intérêt au taux de six pour cent par année; les arrérages, soit capital ou intérêts, porteront intérêt au taux de sept pour cent par année.

Pour la détermination des terrains, pour les autres places où les ventes auront lieu, pour de plus amples informations, voyez les placards affichés aux bureaux de poste ou écrivez à l'agent des Terres du Dominion du district.

Des listes de terrains offerts peuvent être obtenues sur demande au commissaire des Terres du Dominion, Département de l'Intérieur, Ottawa, Ontario, ou à tout agent ou sous-agent des terres du Dominion de la province de l'Alberta.

Par ordre,
J. W. MARTIN,
commissaire
des Terres du Dominion.
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 1930.

L'inondation fait un milliard de dommages

Dans le midi de la France

Toulouse.—Jamais, depuis un siècle, le sud de la France n'a vu une aussi désastreuse inondation. On croit que cent personnes au moins ont perdu la vie, et que les dommages atteindront le milliard.

La Garonne et plusieurs petites rivières grossirent avec une rapidité terrifiante qui prit les habitants par surprise.

La rivière Tarn monta de 36 pieds avant de commencer à rentrer dans son lit. Un grand nombre de vignobles entre Narbonne et Carcassonne ont été submergées, et l'inondation emporta sur le Dordogne une multitude de fûts de vins arrachés aux celliers inondés.

"Si la Garonne avait voulu! . . ."

La France a toujours eu tort de ne pas prendre la Garone au sérieux. Elle est vivement sortie de son lit et n'y est retournée qu'après avoir donné aux riverains un terrible exemple de ce qu'elle pouvait faire. La Gascogne en parlera longtemps.

CITE DU VATICAN.—Le pape Pie XI a donné personnellement une bourse au Séminaire de Cincinnati.

Les divorces augmentent

Si on examine le nombre de divorces accordés dans chaque province, en 1929, nous avons le résultat suivant:

Colombie Anglaise	222
Ontario	208
Alberta	147
Manitoba	89
Saskatchewan	69
Nouvelle Ecosse	30
Québec	30
Nouveau Brunswick	21
Ile du Prince-Edouard	0
Total	816

Des diminutions ont eu lieu en Alberta, 21 cas, et en Ontario, 5 cas, seulement; ailleurs il y a eu augmentations; 19 cas en Colombie, 14 en Saskatchewan, 10 dans le Manitoba, 7 dans le Nouveau Brunswick, et 5 dans le Québec.

Avant 1924, le nombre des maris qui demandaient le divorce était plus grand que celui des femmes. Depuis, le contraire a lieu, à part certaines années. En 1929 les femmes ont obtenu 53.9 p.c. des divorces accordés.

On demande

VENDEUR demandé, âgé de 28 à 38 ans, bonne éducation, bon caractère, d'allure agréable pour solliciter des commandes pour une vieille firme. Territoire spécial ouvert. Travail ardu et longues heures. Donnerons entrainement personnel. Nous considérerons les demandes d'hommes n'ayant pas failli, mais à qui la chance n'a pas souri. Votre demande sera confidentielle. Ecrivez: Boite 4. "La Survivance", 9664 avenue Jasper, Edmonton, Alta.

ON DEMANDE CINQ FEMMES — pour apprendre la coiffure des cheveux, massage et tout ce qui regarde l'embellissement et soins de la figure. Traitements les plus modernes. Prix spéciaux pour chambre et pension. Lodge Beauty Salon, 10024 101e rue. Mrs. Froment, prop.

ON DEMANDE—Un agent pour le district de Morinville, aucun dépôt exigé, désirons homme actif. The Maytag Co. Ltd. 10349 ave. Jasper.

UN JEUNE GARÇON de bonne éducation, parlant très bien français et anglais. S'adresser immédiatement à M. J. W. Pigeon, 10322 ave Jasper, Edmonton.

Ce fameux mariage de "compagnonnage"

La Cour Suprême de Colorado vient de déclarer que le mariage "compagnonnage", à contrat révocable, n'est rien autre chose que la prostitution légalisée.

Il faudrait en dire autant d'ailleurs, du nouveau mariage que contractent les divorcés en cour civile, puisque le mariage entre chrétiens est indissoluble.

A vendre

MOULIN A SCIE à vendre au village de Bonnyville, en très bonne condition. Prix $1650.00; termes faciles à tout acheteur responsable. Un homme compétent y ferait de très bonnes affaires. Adressez-vous à Hector Maheu, Bonnyville, ou à Alfred Tougas, 9837 104e rue, Edmonton.

MAGASIN de campagne, près de l'église. Commerce prospère dont la stabilité est assurée par un bureau de poste.
Aussi, terre à ½ mille de l'église et 3 milles du chemin de fer. Autre terre à 2½ milles de l'église. Informations à S. L., La Survivance.

SI VOUS ENVOYEZ 25 cents en timbres vous recevrez par prochain courrier, l'"Effort Economique de notre race" et "l'Apostolat", par Rodolphe Laplante. Deux sujets d'actualité qui vous plairont. Adressez à l'auteur, 9664 ave. Jasper, Edmonton, Alberta.

UN CHAR de belles patates blanches. Prix attrayant. S'adresser: Legal Mercantile Ltd., Legal, Alta.

A vendre ou à louer—FORGE, MAISON et ECURIE en bonne condition. Termes faciles. S'adresser à Mme A. Desrosiers, Lamoureux, ou à la "Survivance".